

BARRILARO Jérémy	BERNARDI Alessandro	ENGELMANN Fabien	MELEO Guy
GRILLO Marie	HATRI Aïcha	LOUIS Jean-Charles	BRUSCO Stéphan

Absents non excusés :

NEANT

La séance débute à 18h47

A partir du Point 1 :

Membres en exercice :	40
Présents :	24
Procurations :	6
Absents :	10

Point 3 :

Le Président sort pour le vote du compte administratif

Arrivé de Mme SCHNEIDER et de M. BECKER pendant le point

Retour du Président

A partir du Point 4 :

Membres en exercice :	40
Présents :	26
Procurations :	6
Absents :	8

Pendant le point 6 :

La séance a été suspendu, alarme incendie de 19h20 à 19h34

Départ de Mme PAULY pendant la suspension

A partir du Point 7 :

Membres en exercice :	40
Présents :	25
Procurations :	6
Absents :	9

Départ de M. SCHULTZ pendant le point

A partir du Point 8 :

Membres en exercice :	40
Présents :	24
Procurations :	5
Absents :	11

La séance se termine à 20h05

Assistaient en outre les techniciens du TEMO :

GLESER Philippe, Directeur Général des Services

HOUDART Manon, Chargée de Communication

RAXACH Stéphanie, Responsable finances et RH

SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projets

GIORDANO Michaël, Chargé de mission réseau

FRIDRICI Jean-François, Chargé de mission suivi des équipements

POINT 1 – DELIBERATION N°2026/I-18 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L.2541-6 du CGCT (Alsace-Moselle) : « *Lors de chacune de ses séances, le conseil municipal désigne son secrétaire* » ;

Vu l'article L.2121-15 du CGCT : « *Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations* » (par renvoi des dispositions du code, cette disposition s'applique également au comité syndical) ;

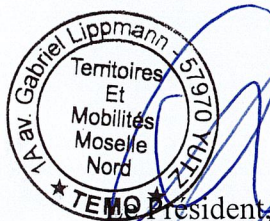
Conformément aux articles L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales pour le droit local et L.2121-15 pour les règles de droit commun, il est proposé à l'assemblée délibérante de désigner un secrétaire de séance.

Il sera chargé de la rédaction des procès-verbaux et compte-rendu de la séance avec l'assistance des agents du TEMO MOSELLE NORD.

Le Comité à l'unanimité des membres présents désigne Monsieur TACCONI, délégué de la ville de Guénange, comme secrétaire de séance.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 13 février 2026



Rémy DICK

Absents non excusés :

NEANT

La séance débute à 18h47

A partir du Point 1 :

Membres en exercice :	40
Présents :	24
Procurations :	6
Absents :	10

Point 3 :

Le Président sort pour le vote du compte administratif

Arrivé de Mme SCHNEIDER et de M. BECKER pendant le point

Retour du Président

A partir du Point 4 :

Membres en exercice :	40
Présents :	26
Procurations :	6
Absents :	8

Pendant le point 6 :

La séance a été suspendu, alarme incendie de 19h20 à 19h34

Départ de Mme PAULY pendant la suspension

A partir du Point 7 :

Membres en exercice :	40
Présents :	25
Procurations :	6
Absents :	9

Départ de M. SCHULTZ pendant le point

A partir du Point 8 :

Membres en exercice :	40
Présents :	24
Procurations :	5
Absents :	11

La séance se termine à 20h05

Assistaient en outre les techniciens du TEMO :

GLESER Philippe, Directeur Général des Services

HOUDART Manon, Chargée de Communication

RAXACH Stéphanie, Responsable finances et RH

SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projets

GIORDANO Michaël, Chargé de mission réseau

FRIDRICI Jean-François, Chargé de mission suivi des équipements

POINT 2 – DELIBERATION N°2026/I-19 – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION

Vu les résultats du compte administratif 2025 de TEMO ;

Après s'être assuré que Madame la Receveuse a pris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il ait été procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans les écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

Il est demandé au Comité Syndical, de déclarer :

- que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2025 par Madame la Receveuse, certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni réserve de sa part, ni observation. Le compte de gestion est consultable sur simple demande écrite auprès de TEMO ;
- que le compte administratif 2025 de TEMO est concordant avec le compte de gestion de la receveuse.

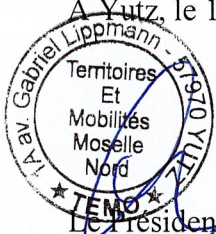
Le bureau Syndical en date du 27/01/2026 a donné un avis favorable.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, déclare :

- que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2025 par Madame la Receveuse, certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni réserve de sa part, ni observation. Le compte de gestion est consultable sur simple demande écrite auprès de TEMO ;
- que le compte administratif 2025 de TEMO est concordant avec le compte de gestion de la receveuse.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 13 février 2026



Le Président,

Rémy DICK

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25570188000023	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune TEMO Moselle Nord
--	---

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE FINANCES PUBLIQUES HAYANGE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : TEMO Moselle Nord (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	34
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	38
A8.3 - Opérations liées aux cessions	39
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	40
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	41
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	42
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	43
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	44
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	45
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	46

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	47
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	50
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	51
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

53

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT) à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant :

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° du)

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**VUE D'ENSEMBLE****A1****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 34 113 547,34	G 40 261 419,57	G-A 6 147 872,23
	Section d'investissement	B 36 527 846,12	H 35 082 372,54	H-B -1 445 473,58

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 14 310 851,71 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 2 178 835,56 (si excédent)

=

=

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 70 641 393,46	Q= G+H+I+J 91 833 479,38	=Q-P 21 192 085,92

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 13 251 132,54	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 13 251 132,54	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 34 113 547,34	= G+I+K 54 572 271,28	20 458 723,94
	Section d'investissement	= B+D+F 49 778 978,66	= H+J+L 37 261 208,10	-12 517 770,56
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 83 892 526,00	= G+H+I+J+K+L 91 833 479,38	7 940 953,38

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 13 251 132,54	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

le 17/02/2026

 Titres r Application agréée E-legalite.com
 99_BU-057-255701880-20260212-DE_2026_I_2

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ³ (BA.régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	77 291,15	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 150 506,49	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	23 334,90	0,00
26	Participat ³ et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31 12 de l'exercice précédent, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31 12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT)

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes tant en recettes qu'en dépenses

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 349 827,80	2 655 800,53	198 685,23	0,00	495 342,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	980 000,00	923 413,48	0,00	0,00	56 586,52
014	Atténuations de produits	3 500,00	2 320,59	0,00	0,00	1 179,41
65	Autres charges de gestion courante	25 602 714,44	25 495 250,91	30 000,00	0,00	77 463,53
Total des dépenses de gestion courante		29 936 042,24	29 076 785,51	228 685,23	0,00	630 571,50
66	Charges financières	1 344 476,56	1 044 758,78	90 660,94	0,00	209 056,84
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat (2)	542,88	542,88			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 200 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		32 483 561,68	30 122 087,17	319 346,17	0,00	2 042 128,34
023	Virement à la section d'investissement	17 259 324,87				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	3 672 558,65	3 672 114,00			444,65
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		20 931 883,52	3 672 114,00			17 259 769,52
TOTAL		53 415 445,20	33 794 201,17	319 346,17	0,00	19 301 897,86
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(4)	20 976 504,00	21 922 427,52	0,00	0,00	-945 923,52
74	Subventions d'exploitation	13 434 382,00	13 434 382,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 620 773,30	4 677 795,40	151 692,66	0,00	-208 714,76
Total des recettes de gestion courante		39 031 659,30	40 034 604,92	151 692,66	0,00	-1 154 638,28
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 187,80	0,00	0,00	-2 187,80
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		39 031 659,30	40 036 792,72	151 692,66	0,00	-1 156 826,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections	72 934,19	72 934,19			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		72 934,19	72 934,19			0,00
TOTAL		39 104 593,49	40 109 726,91	151 692,66	0,00	-1 156 826,08
Pour information		14 310 851,71				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M1, M49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	2 174 172,65	361 084,36	77 291,15	1 735 797,14
21	Immobilisations corporelles	20 731 609,06	7 532 836,48	13 150 506,49	48 266,09
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 092 192,67	2 634 678,70	23 334,90	9 434 179,07
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	34 997 974,38	10 528 599,54	13 251 132,54	11 218 242,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 631 126,39	1 332 781,39	0,00	298 345,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 631 126,39	1 332 781,39	0,00	298 345,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	36 629 100,77	11 861 380,93	13 251 132,54	11 516 587,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	72 934,19	72 934,19		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	24 593 531,00	24 593 531,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	24 666 465,19	24 666 465,19		0,00
	TOTAL	61 295 565,96	36 527 846,12	13 251 132,54	11 516 587,30
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	2 287 020,06	2 178 567,55	0,00	108 452,51
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 500 000,00	0,00	0,00	3 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 787 020,06	2 178 567,55	0,00	3 608 452,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 175 374,00	1 238,17	0,00	3 174 135,83
106	Réserves (5)	4 628 921,82	4 628 921,82	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	8 000,00	0,00	-8 000,00
	Total des recettes financières	7 804 295,82	4 638 159,99	0,00	3 166 135,83
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	13 591 315,88	6 816 727,54	0,00	6 774 588,34
021	Virement de la section d'exploitation (2)	17 259 324,87			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	3 672 558,65	3 672 114,00		444,65
041	Opérations patrimoniales (2)	24 593 531,00	24 593 531,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	45 525 414,52	28 265 645,00		17 259 769,52
	TOTAL	59 116 730,40	35 082 372,54	0,00	24 034 357,86

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
	Pour information	2 178 835,56			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(3) À servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

le 17/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-255701880-20260212-DE_2026_I_2

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 854 485,76		2 854 485,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	923 413,48		923 413,48
014	Atténuations de produits	2 320,59		2 320,59
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 525 250,91		25 525 250,91
66	Charges financières	1 135 419,72	0,00	1 135 419,72
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat ² , provisions	542,88	3 672 114,00	3 672 656,88
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		30 441 433,34	3 672 114,00	34 113 547,34

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1**0,00****TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES****34 113 547,34**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	72 934,19	72 934,19
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 332 781,39	0,00	1 332 781,39
18	Compte de liaison : affectat ³ (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	361 084,36	0,00	361 084,36
21	Immobilisations corporelles (6)	7 532 836,48	0,00	7 532 836,48
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 634 678,70	24 593 531,00	27 228 209,70
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat ² des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		11 861 380,93	24 666 465,19	36 527 846,12

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1**0,00****TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE****36 527 846,12**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

99_BU-057-255701880-20260212-DE_2026_I_2

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	21 922 427,52		21 922 427,52
74	Subventions d'exploitation	13 434 382,00		13 434 382,00
75	Autres produits de gestion courante	4 829 488,06		4 829 488,06
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 187,80	72 934,19	75 121,99
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		40 188 485,38	72 934,19	40 261 419,57

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

14 310 851,71

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

54 572 271,28

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	1 238,17	0,00	1 238,17
13	Subventions d'investissement reçues	2 178 567,55	0,00	2 178 567,55
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	24 593 531,00	24 593 531,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 000,00	0,00	8 000,00
28	Amortissement des immobilisations		3 672 114,00	3 672 114,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 187 805,72	28 265 645,00	30 453 450,72

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1

2 178 835,56

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

4 628 921,82

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

37 261 208,10

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

le 17/02/2026

Application agréée E-fogaparc.com

99_BU-057-255701880-20260212-DE_2026_I_2

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	3 349 827,80	2 655 800,53	198 685,23	0,00	495 342,04
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	11 500,00	6 289,96	0,00	0,00	5 210,04
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 080,00	571,10	0,00	0,00	508,90
6064	Fournitures administratives	4 930,00	5 036,52	0,00	0,00	-106,52
6066	Carburants	7 078,00	6 322,41	372,31	0,00	383,28
6068	Autres matières et fournitures	4 800,00	5 639,33	0,00	0,00	-839,33
611	Sous-traitance générale	64 306,80	78 116,91	7 150,00	0,00	-20 960,11
6132	Locations immobilières	24 153,36	7 818,00	0,00	0,00	16 335,36
6135	Locations mobilières	1 702 924,64	1 786 053,03	97 280,40	0,00	-180 408,79
614	Charges locatives et de copropriété	20 600,00	19 664,31	924,17	0,00	11,52
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	325,45	0,00	0,00	-325,45
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	76 000,00	20 788,08	2 383,56	0,00	52 828,36
61551	Entretien matériel roulant	0,00	17 712,90	0,00	0,00	-17 712,90
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	618,22	0,00	0,00	-118,22
6156	Maintenance	21 398,00	33 508,20	28 667,67	0,00	-40 777,87
6161	Multirisques	71 505,00	0,00	0,00	0,00	71 505,00
6168	Autres	0,00	78 783,58	0,00	0,00	-78 783,58
617	Etudes et recherches	522 000,00	0,00	0,00	0,00	522 000,00
618	Divers	1 339,00	12 716,92	6 700,00	0,00	-18 077,92
6226	Honoraires	391 030,00	24 918,70	28 440,00	0,00	337 671,30
6227	Frais d'actes et de contentieux	80 000,00	255 126,00	0,00	0,00	-175 126,00
6228	Divers	12 228,00	11 222,88	0,00	0,00	1 005,12
6231	Annonces et insertions	25 000,00	4 002,00	0,00	0,00	20 998,00
6232	Echantillons	0,00	0,00	2 445,61	0,00	-2 445,61
6236	Catalogues et imprimés	65 000,00	40 334,08	651,86	0,00	24 014,06
6238	Divers	300,00	3 871,00	0,00	0,00	-3 571,00
6247	Transports collectifs personnel	1 500,00	2 267,32	0,00	0,00	-767,32
6248	Divers	0,00	32,40	0,00	0,00	-32,40
6251	Voyages et déplacements	10 000,00	1 740,20	0,00	0,00	8 259,80
6256	Missions	0,00	569,50	0,00	0,00	-569,50
6257	Réceptions	25 000,00	15 304,85	2 520,00	0,00	7 175,15
6261	Frais d'affranchissement	4 100,00	4 251,85	419,05	0,00	-570,90
6262	Frais de télécommunications	9 000,00	12 666,36	0,00	0,00	-3 666,36
627	Services bancaires et assimilés	104 000,00	101 388,90	0,00	0,00	2 611,10
6281	Concours divers (cotisations)	24 540,00	29 591,77	0,00	0,00	-5 051,77
6282	Frais de gardiennage	0,00	5 837,28	0,00	0,00	-5 837,28
6288	Autres	0,00	900,00	20 730,60	0,00	-21 630,60
63512	Taxes foncières	59 015,00	58 662,00	0,00	0,00	353,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 000,00	3 148,52	0,00	0,00	1 851,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	980 000,00	923 413,48	0,00	0,00	56 586,52
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	311,00	496,22	0,00	0,00	-185,22
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 319,18	10 239,93	0,00	0,00	-3 920,75
6411	Salaires, appointements, commissions	458 554,84	220 106,58	0,00	0,00	238 448,26
6413	Primes et gratifications	74 080,02	253 633,35	0,00	0,00	-179 553,33
6414	Indemnités et avantages divers	252 355,50	182 915,03	0,00	0,00	69 440,47
6415	Supplément familial	4 216,46	9 244,09	0,00	0,00	-5 027,63
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	109 233,50	123 836,73	0,00	0,00	-14 603,23
6453	Cotisations aux caisses de retraites	62 135,87	103 560,02	0,00	0,00	-41 424,15
6454	Cotisations au Pôle emploi	7 573,40	12 165,87	0,00	0,00	-4 592,47
6458	Cotisations autres organismes sociaux	2 394,00	835,00	0,00	0,00	1 559,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	2 003,40	3 908,66	0,00	0,00	-1 905,26
6475	Médecine du travail, pharmacie	822,83	2 472,00	0,00	0,00	-1 649,17
014	Atténuations de produits (4)	3 500,00	2 320,59	0,00	0,00	1 179,41
739	Restitutif taxe Versement mobilité	3 500,00	2 320,59	0,00	0,00	1 179,41
65	Autres charges de gestion courante	25 602 714,44	25 495 250,91	30 000,00	0,00	77 463,53
6512	Droits d'utilisation - informatique nuage	672,00	11 775,30	0,00	0,00	-11 103,30
6531	Indemnités élus	130 400,00	110 665,32	0,00	0,00	19 734,68

Le 17/02/2026

Application agréée E-legalite.com
99_BU-057-255701880-20260212-DE_2026_I_2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			
			Mandats émis	Charges rattachées	réaliser au 31/12	annulés
6533	Cotisations de retraite élus	0,00	7 663,55	0,00	0,00	-7 663,55
6535	Formation élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65714	Subv. équipt Communes	71 050,00	16 554,00	0,00	0,00	54 496,00
6572	Subv. équipt personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65734	Subv. exploitat Communes	39 360,00	6 720,00	0,00	0,00	32 640,00
6574	Subv. exploitat personne droit privé	25 280 332,44	25 230 748,92	30 000,00	0,00	19 583,52
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	80 900,00	111 123,82	0,00	0,00	-30 223,82
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		29 936 042,24	29 076 785,51	228 685,23	0,00	630 571,50
66	Charges financières (b) (5)	1 344 476,56	1 044 758,78	90 660,94	0,00	209 056,84
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 344 476,56	1 139 393,98	0,00	0,00	205 082,58
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-94 635,20	90 660,94	0,00	3 974,26
67	Charges exceptionnelles (c)	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	542,88	542,88			0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	542,88	542,88			0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	1 200 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		32 483 561,68	30 122 087,17	319 346,17	0,00	2 042 128,34
023	Virement à la section d'investissement	17 259 324,87				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	3 672 558,65	3 672 114,00			444,65
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 672 558,65	3 672 114,00			444,65
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		20 931 883,52	3 672 114,00			17 259 769,52
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		20 931 883,52	3 672 114,00			17 259 769,52
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		53 415 445,20	33 794 201,17	319 346,17	0,00	19 301 897,86
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	94 635,20
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-3 974,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisionscom-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre DE 042 = RI 046.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	20 976 504,00	21 922 427,52	0,00	0,00	-945 923,52
734	Versement de mobilité	20 976 504,00	21 922 427,52	0,00	0,00	-945 923,52
74	Subventions d'exploitation	13 434 382,00	13 434 382,00	0,00	0,00	0,00
7471	Subv. exploitat° État	3 534 382,00	3 534 382,00	0,00	0,00	0,00
7474	Subv. exploitat° Communes	285 426,26	285 426,26	0,00	0,00	0,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	9 614 573,74	9 614 573,74	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 620 773,30	4 677 795,40	151 692,66	0,00	-208 714,76
7588	Autres	4 620 773,30	4 677 795,40	151 692,66	0,00	-208 714,76
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		39 031 659,30	40 034 604,92	151 692,66	0,00	-1 154 638,28
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	2 187,80	0,00	0,00	-2 187,80
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	2 187,80	0,00	0,00	-2 187,80
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		39 031 659,30	40 036 792,72	151 692,66	0,00	-1 156 826,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	72 934,19	72 934,19			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	72 934,19	72 934,19			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		72 934,19	72 934,19			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		39 104 593,49	40 109 726,91	151 692,66	0,00	-1 156 826,08
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		14 310 851,71				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M 4, M 41 et M 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre: RE 042 = DI 042; RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

le 17/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-255701880-20260212-DE_2026_I_2

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	2 174 172,65	361 084,36	77 291,15	1 735 797,14
2031	Frais d'études	1 627 100,00	262 782,00	16 896,00	1 347 422,00
2033	Frais d'insertion	3 564,00	1 680,00	0,00	1 884,00
2051	Concessions et droits assimilés	543 508,65	96 622,36	60 395,15	386 491,14
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	20 731 609,06	7 532 836,48	13 150 506,49	48 266,09
2131	Bâtiments	3 236,40	0,00	0,00	3 236,40
2135	Installations générales, agencements	0,00	2 036,40	0,00	-2 036,40
2145	Construct sol autrui - Installat' gén.	154 176,00	154 176,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	1 310 932,32	244 627,86	0,00	1 066 304,46
2156	Matériel de transport d'exploitation	956 300,00	345 415,89	758 387,97	-147 503,86
2182	Matériel de transport	18 303 964,34	6 771 347,92	12 391 438,16	-858 821,74
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	4 629,60	0,00	-4 629,60
2184	Mobilier	3 000,00	3 284,91	680,36	-965,27
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	7 317,90	0,00	-7 317,90
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	12 092 192,67	2 634 678,70	23 334,90	9 434 179,07
2313	Constructions	5 839,67	1 003,79	2 365,20	2 470,68
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	124 215,72	0,00	-124 215,72
2315	Installat', matériel et outillage techni	12 086 353,00	2 509 459,19	20 969,70	9 555 924,11
Total des dépenses d'équipement		34 997 974,38	10 528 599,54	13 251 132,54	11 218 242,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 631 126,39	1 332 781,39	0,00	298 345,00
1641	Emprunts en euros	1 631 126,39	1 332 781,39	0,00	298 345,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 631 126,39	1 332 781,39	0,00	298 345,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		36 629 100,77	11 861 380,93	13 251 132,54	11 516 587,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	72 934,19	72 934,19		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	72 934,19	72 934,19		0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	34 000,00	30 000,00		4 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	10 200,00	27 284,19		-17 084,19
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	7 500,00		-7 500,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	3 150,00		-3 150,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	28 734,19	5 000,00		23 734,19
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	24 593 531,00	24 593 531,00		0,00
2315	Installat', matériel et outillage techni	24 593 531,00	24 593 531,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		24 666 465,19	24 666 465,19		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		61 295 565,96	36 527 846,12	13 251 132,54	11 516 587,30
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la Régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état I1 B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre: DI 042 = RE 042.

(6) Les comptes 15_2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la Régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre: DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	2 287 020,06	2 178 567,55	0,00	108 452,51
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	710 591,93	650 019,42	0,00	60 572,51
1312	Subv. équipt Regions	1 576 428,13	1 528 548,13	0,00	47 880,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	3 500 000,00	0,00	0,00	3 500 000,00
1641	Emprunts en euros	3 500 000,00	0,00	0,00	3 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 787 020,06	2 178 567,55	0,00	3 608 452,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 804 295,82	4 630 159,99	0,00	3 174 135,83
10222	FCTVA	3 175 374,00	1 238,17	0,00	3 174 135,83
1068	Autres réserves	4 628 921,82	4 628 921,82	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	8 000,00	0,00	-8 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	8 000,00	0,00	-8 000,00
Total des recettes financières		7 804 295,82	4 638 159,99	0,00	3 166 135,83
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		13 591 315,88	6 816 727,54	0,00	6 774 588,34
021	Virement de la section d'exploitation	17 259 324,87			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	3 672 558,65	3 672 114,00		444,65
2805	Licences, logiciels, droits similaires	38 196,39	68 629,00		-30 432,61
28131	Bâtiments	140 928,00	141 262,34		-354,34
28135	Installations générales, agencements, ...	20 774,79	20 574,56		200,23
28138	Autres constructions	4 608,00	514,64		4 093,36
28145	Aménagements construction sol d'autrui	1 937 429,00	1 937 433,87		-4,87
28153	Installations à caractère spécifique	305 838,84	164 237,61		121 601,23
28154	Matériel industriel	4 309,00	4 309,00		0,00
28155	Outilsillage industriel	2 025,00	2 025,00		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 879,00	13 525,66		-11 646,66
28181	Installations générales, agencements	602,00	602,00		0,00
28182	Matériel de transport	1 201 304,00	1 287 901,53		-86 597,53
28183	Matériel de bureau et informatique	7 024,63	586,00		6 438,63
28184	Mobilier	6 392,00	6 907,96		-515,96
28188	Autres	1 248,00	3 584,83		-2 336,83
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		20 931 883,52	3 672 114,00		17 259 769,52
041	Opérations patrimoniales (6)	24 593 531,00	24 593 531,00		0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	24 593 531,00	24 593 531,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		45 525 414,52	28 265 645,00		17 259 769,52
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		59 116 730,40	35 082 372,54	0,00	24 034 357,86
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		2 178 835,56			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la Régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15 2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la région applique le régime des provisions budgétaires
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre: *DF 041 = RI 041*

99_BU-057-255701880-20260212-DE_2026_I_2

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)

LIBELLE : Infrastructure transp. collectif routier ou guidé

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		11 486 353,00	A 2 584 093,55	0,00	8 902 259,45	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 200 000,00	133 830,00	0,00	1 066 170,00	0,00
2031	Frais d'études	1 200 000,00	133 830,00	0,00	1 066 170,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 286 353,00	2 450 263,55	0,00	7 836 089,45	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	124 215,72	0,00	-124 215,72	0,00
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	10 286 353,00	2 326 047,83	0,00	7 960 305,17	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		2 287 020,06	C 2 178 567,55	0,00	108 452,51	D 0,00
13	Subventions d'investissement	2 287 020,06	2 178 567,55	0,00	108 452,51	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	710 591,93	650 019,42	0,00	60 572,51	0,00
1312	Subv. équipt Régions	1 576 428,13	1 528 548,13	0,00	47 880,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-405 526,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					34 979 425,89									
1641 Emprunts en euros (total)					34 979 425,89									
0454200	CAISSE D'EPARGNE	23/11/2020	2020-12-22	30/10/2022	20 131 605,89	V		2,000	2,000	EURO	T	X Autres	N	A-1
102790016060020046102		18/08/2015	2015-08-04	31/12/2015	4 847 820,00	V	Euribor 3 mois	1,360	1,360	EURO	T	X Autres	N	A-1
8881530	ARKEA BANQUE	14/04/2023	2023-11-30	29/02/2024	10 000 000,00	F		3,760	3,760	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total general					34 979 425,89								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant ; P pour amortissement progressif ; F pour *à fin* ; X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire FCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N						Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		29 466 429,87					0,00	135 323,48
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		29 466 429,87					0,00	135 323,48
6450296G	N	0,00	A-1	17 745 855,03	21,75	V		3,400	688 882,54	105 536,92
1027800160000240640?	N	0,00	A-1	2 520 573,84	9,75	V	Euribor 3 mois	3,640	106 624,73	0,00
86881530	N	0,00	A-1	9 200 000,00	23,00	F		3,780	355 320,00	29 787,56
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tracé sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de pauvreté (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
Total général		0,00		29 466 429,87					1 150 827,27	135 323,48

(9) Si apparaît des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable amortissement

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A : 1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC31015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le moyen moyen du taux constaté sur l'année
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts (écussons) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et capitalisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et capitalisés au 768.

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le nom du contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal restant dû couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 - Écart indice zone euro / 4 - Indices base euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'engagement contractuel de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	29.466.429,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						

(1) Cette annexe relative au stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réamortisé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00		0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00		0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt qu'il

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réamortissement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réamortissement des emprunts de refinancement

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, T : trimestrielle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois)

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt qu'il

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts de caisses) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (5)		ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié									
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	Intérêts	Capital		
Total										0.00	0.00				0.00	0.00	0.00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle, T : trimestrielle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études ou de recherche (y compris les inse	5	03/07/2012
L	Logiciels	3	03/07/2012
L	Mobilier	10	03/07/2012
L	Matériel de bureau, informatique et téléphonique	3	03/07/2012
L	Matériel mécanique	8	03/07/2012
L	Autres matériel, outillage, mobilier (notamment ma	10	03/07/2012
L	Matériel de transport (uniquement véhicules de tra	10	03/07/2012
L	Véhicule de service	5	03/07/2012
L	Camions	8	03/07/2012
L	Trains, tramways, voies ferrées...	30	03/07/2012
L	Trolleybus	20	03/07/2012
L	Construction de bâtiment	30	03/07/2012
L	Aménagement des arrêts de bus (démontage et remont	10	03/07/2012
L	Poteaux d'arrêt	5	03/07/2012
L	Priorité aux feux	10	03/07/2012
L	Sanitaire	10	03/07/2012
L	Installation générale, agencement, aménagements de	10	03/07/2012
L	Gares ferroviaires, routières...	35	03/07/2012
L	Installations à caractère spécifique (aménagements	60	03/07/2012
L	Autres	10	03/07/2012

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	2 178 835,56
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-6 807 757,38
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-4 628 921,82

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	4 628 921,82
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-4 628 921,82
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	1 704 060,58	1 405 715,58	13 251 132,54	14 656 848,12
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	24 107 257,52	3 681 352,17	0,00	3 681 352,17
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	22 403 196,94	2 275 636,59	-13 251 132,54	-10 975 495,95
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	2 178 835,56			2 178 835,56
Affectation au 106 (C)	4 628 921,82	4 628 921,82		4 628 921,82
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	6 807 757,38			6 807 757,38
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-4 167 738,57

(1) BP+BS+DM + RAR N-1 Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recettes"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 704 060,58	I 1 405 715,58
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 631 126,39	1 332 781,39
1631	Emprunts obligataires	0.00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 631 126.39	1 332 781.39
1643	Emprunts en devises	0.00	0.00
16441	Opérat ^f afférentes à l'emprunt	0.00	0.00
1678	Autres emprunts et dettes	0.00	0.00
1681	Autres emprunts	0.00	0.00
1682	Bons à moyen terme négociables	0.00	0.00
1687	Autres dettes	0.00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		72 934,19	72 934,19
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	0.00	0.00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	72 934.19	72 934.19
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		24 107 257,52	III 3 681 352,17
Ressources propres externes de l'année (a)		3 175 374,00	9 238,17
10222	FCTVA	3 175 374,00	1 238,17
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	8 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		20 931 883,52	3 672 114,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	38 196,39	68 629,00
28131	Bâtiments	140 928,00	141 282,34
28135	Installations générales, agencements, ...	20 774,79	20 574,56
28138	Autres constructions	4 608,00	514,64
28145	Aménagements construction sol d'autrui	1 937 429,00	1 937 433,87
28153	Installations à caractère spécifique	305 838,84	184 237,61
28154	Matériel industriel	4 309,00	4 309,00
28155	Outillage industriel	2 025,00	2 025,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 879,00	13 525,66
28181	Installations générales, agencements	602,00	602,00
28182	Matériel de transport	1 201 304,00	1 287 901,53
28183	Matériel de bureau et informatique	7 024,63	586,00
28184	Mobilier	6 392,00	6 907,96
28188	Autres	1 248,00	3 584,83
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	17 259 324,87	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 431 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01 01 2021	M2020-04 MOA DELEGUE EGIS	119 940.00	0.00	0
01 01 2021	M2020-04 MOA DELEGUE EGIS	80 522.52	0.00	0
01 01 2021	M2020-04 MOA DELEGUE EGIS	-80 522.52	0.00	0
01 01 2021	M2020-04 MOA DELEGUE EGIS	80 522.52	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	257 800.20	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	127 903.58	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	-127 903.58	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	127 903.58	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	170 628.00	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	-257 800.20	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	82 367.64	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	190 824.00	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	305 847.96	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	-190 824.00	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	190 824.00	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	153 812.95	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	168 240.00	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	11 702.40	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	66 871.92	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	63 323.48	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	-119 940.00	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	119 940.00	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	121 680.00	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	36 782.40	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	-119 940.00	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	119 940.00	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	-121 680.00	0.00	0
06 04 2022	MOE PROJET TCSP	121 680.00	0.00	0
29 03 2024	SYSTEME PYSAE UGAP	91 462.36	0.00	0
02 07 2024	RESEAU RADIO LTE	180 811.56	0.00	0
02 07 2024	RESEAU RADIO LTE	-180 811.56	0.00	0
02 07 2024	RESEAU RADIO LTE	180 811.56	0.00	0
02 07 2024	RESEAU RADIO LTE	25 034.40	0.00	0
10 12 2024	INTERVENTION TECHNICIEN POUR PANNEAU GAR	12 756.80	0.00	0
10 12 2024	INTERVENTION TECHNICIEN POUR PANNEAU GAR	9 597.60	0.00	0
16 01 2025	ACHATS DE 3 MODULES SANITAIRES ET D'UNE	154 176.00	0.00	1
20 01 2025	Dépôt du nom TEMO	190.00	0.00	0
20 01 2025	Dépôt du nom TEMO	-190.00	0.00	0
20 01 2025	ACHAT D'UNITES DE PUBLICATION EUROPEENNES	972.00	0.00	0
20 01 2025	ACHAT D'UNITES DE PUBLICATION EUROPEENNES	-972.00	0.00	0
21 01 2025	REPARATION ET CHANGEMENT DES BATTERIES D	4 320.00	0.00	0
21 01 2025	REPARATION ET CHANGEMENT DES BATTERIES D	-4 320.00	0.00	0
27 01 2025	ACQUISITION DE 1 AUTOBUS ARTICULE	130 000.00	0.00	1
	D’OCCA			
24 02 2025	CLIMATISATION BUREAU SURVEILLANTS	2 244.00	0.00	1
27 02 2025	TRAVAUX TOITURE DEPOT FLORANGE	1 003.79	0.00	0
19 03 2025	ACQUISITION CHAISE DE BUREAU ERGONOMIQUE	216.93	0.00	0
19 03 2025	ACQUISITION VEHICULE FIAT DUCATO IMAT	37 522.16	0.00	0
19 03 2025	ACQUISITION VEHICULE FIAT DUCATO IMAT	19 002.39	0.00	0
19 03 2025	ACQUISITION VEHICULE FIAT DUCATO COMBI	19 002.39	0.00	0
19 03 2025	ACQUISITION VEHICULE FIAT DUCATO COMBI	37 522.16	0.00	0
19 03 2025	ETUDE DE FAISABILITE POUR AMENAGEMENT DE	7 416.00	0.00	0
19 03 2025	ETUDE DE FAISABILITE POUR AMENAGEMENT DE	7 578.00	0.00	0
26 03 2025	ACQUISITION ENREGISTREUR VOCAL A PLAQUE	152.89	0.00	0
01 04 2025	ETUDE INSERTION URBAN LOOP - THIONVILLE	30 164.40	0.00	0

le 17/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-255701880-20260212-DE_2026_I_2

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul de amortissements	amortissement
01/04/2025	ETUDE INSERTION URBAN LOOP - THIONVILLE A	30 164.40	0.00	0
01/04/2025	ETUDE INSERTION URBAN LOOP - THIONVILLE A	17 715.60	0.00	0
01/04/2025	ETUDE INSERTION URBAN LOOP - THIONVILLE A	17 715.60	0.00	0
15/04/2025	ACQUISITION ARMOIRE DE RANGEMENT	304.90	0.00	0
25/04/2025	ACHAT D UN PANNEAU D AFFICHAGE MURAL MAG	113.05	0.00	0
28/04/2025	PANNEAU D AFFICHAGE MURAL MAGNETIQUE SH	113.05	0.00	0
30/04/2025	M2024-02 - ACQUISITION DE VEHICULE DE TO	59 877.00	0.00	0
30/04/2025	M2024-02 - ACQUISITION DE VEHICULE DE TO	59 877.00	0.00	0
05/05/2025	Modification Carrefour de gaule Thionvi	43 693.20	0.00	0
05/05/2025	Marché de travaux de voirie pour FLO4-5	864.00	0.00	0
06/05/2025	ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU	510.10	0.00	0
07/05/2025	Habillage bus - Stickers TEMOFLEX	142.80	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	19 195.00	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	3 395.00	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	14 580.00	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	22 916.00	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	-14 580.00	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	14 580.00	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	-14 580.00	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	-3 395.00	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	3 395.00	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	14 580.00	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	-22 916.00	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	22 916.00	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	-14 580.00	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	-22 916.00	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	22 916.00	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	3 839.00	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	-14 580.00	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	10 052.52	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	5 172.98	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	11 796.13	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	4 794.91	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	27 110.05	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	2 086.38	0.00	0
14/05/2025	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'	14 580.00	0.00	0
21/05/2025	ACQUISITION D UNE REMORQUE AMENAGEE	7 993.72	0.00	0
21/05/2025	ACQUISITION D UNE REMORQUE AMENAGEE	7 993.73	0.00	0
23/05/2025	MARCHE DE TRAVAUX DE VOIRIE POUR FLO4-5	816.00	0.00	0
26/05/2025	SYSTEME DE DETECTION D INTRUSION AVEC M	2 122.50	0.00	0
26/05/2025	FOURNITURE ET POSE DE DEUX CAMERAS	1 040.40	0.00	0
04/06/2025	MOBILIER DE BUREAU EVIDENCE	713.60	0.00	0
16/06/2025	DISQUE DUR SUR SERVEUR	933.60	0.00	0
18/06/2025	GRAPHIQUE POUR EQUIPEMENT VISUEL BUS	11 363.76	0.00	0
18/06/2025	GRAPHIQUE POUR EQUIPEMENT VISUEL BUS	26 515.44	0.00	0
18/06/2025	TABLE RONDE ALTOSBUY GRAM	6 967.20	0.00	0
18/06/2025	TABLE RONDE ALTOSBUY GRAM	209.67	0.00	0
24/06/2025	LOT DE 4 CHAISES TEENO	169.99	0.00	0
24/06/2025	ARMOIRE DECLASSEMENT MOBILE 3 TROIRS	107.32	0.00	0
01/07/2025	Aménagement Paysager Rive Gauche - Parc	1 020.00	0.00	0
01/07/2025	Aménagement Paysager Rive Gauche - Parc	17 929.66	0.00	0
01/07/2025	Aménagement Paysager Rive Gauche - Parc	1 020.00	0.00	0
01/07/2025	Aménagement Paysager Rive Gauche - Parc	1 020.00	0.00	0
01/07/2025	Aménagement Paysager Rive Gauche - Parc	1 271.70	0.00	0
01/07/2025	Aménagement Paysager Rive Gauche - Parc	1 271.70	0.00	0
08/07/2025	Acquisition d'un système Protecfosse	15 600.00	0.00	0
08/07/2025	Acquisition d'un système Protecfosse	6 000.00	0.00	0
08/07/2025	Acquisition d'un système Protecfosse	4 740.00	0.00	0
08/07/2025	TRAVAUX DE REPRISE AU BAS DE L'OUVRAGE D	52 531.68	0.00	0
08/07/2025	TRAVAUX DE REPRISE AU BAS DE L'OUVRAGE D	19 598.40	0.00	0
10/07/2025	BATTERIE SUR UN ONDULATEUR	1 987.20	0.00	0
10/07/2025	BATTERIE SUR UN ONDULATEUR	1 987.20	0.00	0
15/07/2025	tente gonflable BORA	2 581.20	0.00	0

le 17/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-255701880-20260212-DE_2026_I_2

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul d'amortissements	Amortissement
21.07.2025	BORNE TACTILE AMF22 INDOOR	13 447,20	0,00	0
21.07.2025	DEUX ROUTEURS TELTON KA TR3 140 K.T.WIFI	612,00	0,00	0
29.07.2025	commande individuelle de climatisation	783,60	0,00	0
31.07.2025	AMENAGEMENT DU BALCON AVEC MISE EN PLACE	2 036,40	0,00	0
05.08.2025	MISSION DE COORDONNATEUR SECURITE ET PRO	1 036,80	0,00	0
05.08.2025	MISSION DE COORDONNATEUR SECURITE ET PRO	1 036,80	0,00	0
05.08.2025	Mission de géomètre - Etablissement de l	1 285,96	0,00	0
05.08.2025	REAMENAGEMENT GARE D UCKANGE	7 038,00	0,00	0
05.08.2025	REAMENAGEMENT GARE D UCKANGE	7 038,00	0,00	0
05.08.2025	REAMENAGEMENT GARE D UCKANGE	1 428,00	0,00	0
05.08.2025	REAMENAGEMENT GARE D UCKANGE	-1 428,00	0,00	0
05.08.2025	REAMENAGEMENT GARE D UCKANGE	1 428,00	0,00	0
05.08.2025	REAMENAGEMENT GARE D UCKANGE	165 663,21	0,00	0
05.08.2025	REAMENAGEMENT GARE D UCKANGE	714,00	0,00	0
05.08.2025	REAMENAGEMENT GARE D UCKANGE	612,00	0,00	0
05.08.2025	REAMENAGEMENT GARE D UCKANGE	306,00	0,00	0
05.08.2025	REAMENAGEMENT GARE D UCKANGE	5 916,00	0,00	0
05.08.2025	REAMENAGEMENT GARE D UCKANGE	6 978,00	0,00	0
05.08.2025	REAMENAGEMENT GARE D UCKANGE	1 428,00	0,00	0
05.08.2025	REAMENAGEMENT GARE D UCKANGE	2 244,00	0,00	0
05.08.2025	REAMENAGEMENT GARE D UCKANGE	-165 663,21	0,00	0
05.08.2025	REAMENAGEMENT GARE D UCKANGE	-714,00	0,00	0
05.08.2025	REAMENAGEMENT GARE D UCKANGE	714,00	0,00	0
05.08.2025	REAMENAGEMENT GARE D UCKANGE	3 804,35	0,00	0
05.08.2025	REAMENAGEMENT GARE D UCKANGE	3 861,00	0,00	0
05.08.2025	REAMENAGEMENT GARE D UCKANGE	165 663,21	0,00	0
26.08.2025	CITROEN HF-150-AJ	57 650,24	0,00	0
26.08.2025	CITROEN HF-449-AP3#9	57 650,24	0,00	0
26.08.2025	MERCEDES VV12233#9	65 000,00	0,00	0
26.08.2025	MERCEDES VV2010	80 000,00	0,00	0
26.08.2025	MAN- VA3333	47 000,00	0,00	0
26.08.2025	MAN-BU6666	47 000,00	0,00	0
26.08.2025	IVECO- HE-374-JL	253 502,89	0,00	15
26.08.2025	IVECO HE-954-TL	253 502,89	0,00	0
26.08.2025	IVECO HE-146-TM	253 502,89	0,00	0
26.08.2025	IVECO HE-209-TM	253 502,89	0,00	0
26.08.2025	IVECO HE-827-TM	253 502,89	0,00	0
26.08.2025	IVECO HE-068-TN	253 502,89	0,00	0
26.08.2025	2025-IVECO HE-148-TN	253 502,89	0,00	0
26.08.2025	2025-IVECO HE-851-VT	253 502,89	0,00	0
26.08.2025	IVECO HE-439-JH	253 502,89	0,00	0
26.08.2025	IVECO HE-356-JP	253 502,89	0,00	0
26.08.2025	IVECO HE-801-JE	253 502,89	0,00	0
26.08.2025	IVECO HE-598-JL	253 502,89	0,00	0
26.08.2025	IVECO HE-473-JN	253 502,89	0,00	0
26.08.2025	IVECO HE-674-JE	253 502,89	0,00	0
26.08.2025	IVECO HE-044-JP	253 502,89	0,00	0
26.08.2025	IVECO HE-044-JP	253 502,89	0,00	0
26.08.2025	IVECO HE-235-JP	253 502,89	0,00	0
26.08.2025	IVECO HE-476-JE	253 502,89	0,00	0
26.08.2025	IVECO HE-596-JD	253 502,89	0,00	0
26.08.2025	IVECO HE-218-JE	270 900,56	0,00	0
26.08.2025	IVECO HE-918-JE	253 502,89	0,00	0
01.09.2025	STOP TROTTOIR EXTERIEUR	2 137,50	0,00	0
04.09.2025	signalisation verticale et horizontale	1 216,80	0,00	0
04.09.2025	signalisation verticale et horizontale	1 630,00	0,00	0
08.09.2025	IMPRIMANTE EVOLUS ZENIUS	2 082,00	0,00	0
11.09.2025	FLORANGE - TRAVAUX TERRASSEMENT	14 760,00	0,00	0
19.09.2025	IVECO HE-965-JL	253 502,89	0,00	0
19.09.2025	IVECO HF-634-EY	253 502,89	0,00	0
19.09.2025	IVECO HE-183-TN	253 503,09	0,00	0
23.09.2025	RACK FORMAT D N P IP501M125 P ECES	3 229,80	0,00	1

le 17/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-255701888-20260212-DE_2026_I_2

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul d'amortissements	l'amortissement
29/09/2025	SOLARIS - ER-846-CL	103 080,00	0,00	0
29/09/2025	SOLARIS - ER-846-CL	-103 080,00	0,00	0
29/09/2025	SOLARIS - ER-846-CL	103 080,00	0,00	0
29/09/2025	SOLARIS - ER-983-CL	103 080,00	0,00	5
29/09/2025	SOLARIS - ER-983-CL	-103 080,00	0,00	5
07/10/2025	BHNS-MO ZAC CORMONTAIGNE	7 113,60	0,00	5
07/10/2025	BHNS-MO ZAC CORMONTAIGNE	-7 113,60	0,00	5
07/10/2025	BHNS-MO ZAC CORMONTAIGNE	35 560,00	0,00	5
07/10/2025	BHNS-MO ZAC CORMONTAIGNE	1 778,40	0,00	5
07/10/2025	BHNS-MO ZAC CORMONTAIGNE	11 094,00	0,00	5
27/10/2025	Fauteuil de bureau	688,06	0,00	1
29/10/2025	MASSIF BORNE OUTDOOR	3 540,00	0,00	3
29/10/2025	MASSIF BORNE OUTDOOR	412,80	0,00	3
29/10/2025	VIDEO SURVEILLANCE	4 674,84	0,00	10
29/10/2025	KUBA BILLETIQUE	93 344,40	0,00	10
29/10/2025	KUBA BILLETIQUE	153 600,00	0,00	10
04/11/2025	BHNS - S1FLO4FLO5	6 998,40	0,00	0
04/11/2025	BHNS - S1FLO4FLO5	12 600,00	0,00	0
04/11/2025	BHNS - S1FLO4FLO5	480,00	0,00	0
04/11/2025	BHNS - S1FLO4FLO5	1 200,00	0,00	0
04/11/2025	BHNS - S1FLO4FLO5	42 876,00	0,00	0
04/11/2025	BHNS - S1FLO4FLO5	7 996,80	0,00	0
04/11/2025	BHNS - S1FLO4FLO5	492 551,16	0,00	0
04/11/2025	BHNS - S1FLO4FLO5	5 499,60	0,00	0
27/11/2025	TOUR VIDEOPROJECTION	1 614,00	0,00	3
08/12/2025	INETUM SOFTWARE	5 160,00	0,00	3
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		10 696 260,03	0,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
11.12.2025	2021-TF DX-775-VJ	0.00	5	29 887.32	7 471.81	1 105.00	-6 366.81
11.12.2025	2021-TF DX-664-VJ	0.00	5	30 525.20	7 631.30	7 632.50	1.20
11.12.2025	2021-TF DX-698-VJ	0.00	5	31 143.12	7 785.79	1 088.10	-6 697.69
Cessions à titre gratuit							
22.12.2025	2021-TF DX-775-VJ	0.00	5	29 887.32	-7 475.13	0.00	7 475.13
22.12.2025	2021-TF DX-698-VJ	0.00	5	31 143.12	-7 788.91	0.00	7 788.91
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0.00					2 200.74

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	2 187.80
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0.00

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0.00					0.00

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
								Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social				0,00	0,00										0,00	0,00
TOTAL GENERAL				0,00	0,00										0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0.00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0.00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	2 483 608,66
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0.00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	2 483 608,66
Recettes réelles de fonctionnement	II	40 188 485,38
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	6,18

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2021	Mobilier : Locations de véhicules mis à disposition du délégataire	366 048 00	Centrale d'Achat du Transport Public	6	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00
2022	Mobilier : Locations de véhicules	6 500 00	UGAP (centrale d'achat public)	36	6 500 00	6 500 00	0 00	0 00	0 00	13 000 00
2023	Mobilier : Locations de véhicules mis à disposition du délégataire	1 252 555 20	Lambert Locations	12	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1 + N+2 + N+3 + N+4) + restant cumulé.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
CITEZEN	170 000 000.00	0.00	170 000 000.00	70 732 798.00	11 466 353.00	0.00	2 584 093.55

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'ordonnateur corrigé des révisions

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommées

IV – ANNEXES

IV	
C1.1	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	1,00	10,00	5,00	5,00	10,00
Adjoint administratif territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Attaché Principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Collaborateur de cabinet	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur Principal de 1ere Classe alternant	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		12,00	1,00	13,00	6,00	7,00	13,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la nomenclature n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents, à temps complet sont comptabilisés pour une unité. Les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quote de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalant temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 %, (période de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12)

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indexe (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
alternant		ADM	0	0,00	A Alternant	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URH : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CUL : Culturel.

ANIM : Animation.

POI : Police.

POH : Sécurité-pompier.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Références à un indice doit indiquer le niveau de l'indice brut de la fonction publique en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-20-F : Affectation temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-3 : Affectation temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de prévoyance pour une durée maximale d'un an et une durée maximale fixe par les parties dans la limite de six ans.

332-11 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Absence par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusions de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-5 : Emplois des communes (2 000 hab.) et des groupements de communes (10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-10 : Contrat de durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'expiration de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

333-1 : 333-3 : Emplois particuliers : recrutement sans concours, parcours (parcours à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-1 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aides »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le décret conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

(9) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le décret conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 01/04/2021 - Exploitation du service public de transport relevant de la compétence du SMITU	KEOLIS	Kéolis Thionville Fersch	Société Anonyme (SA)	24 777 285 68
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. ; et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...)

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	53 415 445,20	34 113 547,34	0,00	34 113 547,34
RECETTES	53 415 445,20	40 261 419,57	0,00	40 261 419,57
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	61 295 565,96	36 527 846,12	13 251 132,54	49 778 978,66
RECETTES	61 295 565,96	35 082 372,54	0,00	35 082 372,54

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 – PRESENTATION AGREGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	53 415 445,20	34 113 547,34	0,00	34 113 547,34
RECETTES	53 415 445,20	40 261 419,57	0,00	40 261 419,57
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	61 295 565,96	36 527 846,12	13 251 132,54	49 778 978,66
RECETTES	61 295 565,96	35 082 372,54	0,00	35 082 372,54
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	114 711 011,16	70 641 393,46	13 251 132,54	83 892 526,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	114 711 011,16	75 343 792,11	0,00	75 343 792,11

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

le 17/02/2026

Application agréée E/egalite.com

99_BU-057-255701880-20260212-DE_2026_I_2

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 30

VOTES :

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 30/10/2026

Présenté par (1) : Le Président

A YUTZ le 12/02/2026

(1) :

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A YUTZ, le 12/02/2026

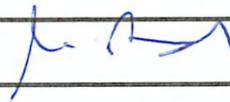
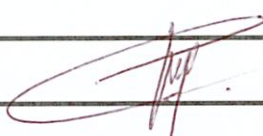
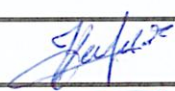
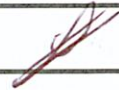
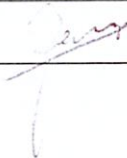
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Le Président
Rémy DICK

ABDELLALI MOUSTAPHA Suppléant	
ACKER CHRISTINE Suppléante	
ALIX PIERRE Suppléant	
ANDRE RENE Suppléant	
BALCERZAK Roland 10ème Vice-Président	
BARRILARO JEREMY Conseiller Délégué	
BAUR DENIS Conseiller Délégué	
BECKER Patrick 3ème Vice-Président	
BERNARDI ALEXANDRO Conseiller Délégué	
BERTIN EMMANUEL Suppléant	
BEURTON CHRISTELLE Suppléante	
BOCEK CLAUDE Conseiller Délégué	
BOURSON JEAN JACQUES Suppléant	
BRUSCO STEPHAN Conseiller Délégué	
CENTOMO DENIS Suppléant	
CIMARELLI DANIEL Suppléant	
COLIN JEAN MARIE Suppléant	
CORRAZA JEAN-LUC Assesseur	
DEISS MURIELLE Suppléante	
DERATTE CAROLINE Suppléante	
DESTREMONT GILLES Conseiller Délégué	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

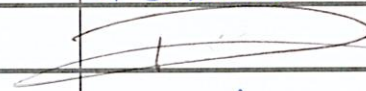
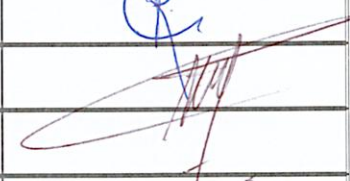
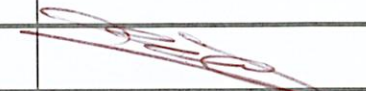
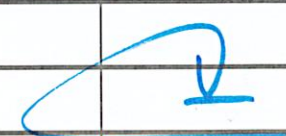
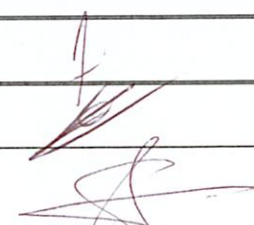
DEUTSCH ANDRE Suppléant	
DI MARCO DOMINIQUE Suppléant	
DICK REMY	
DRUITTI DANIEL Suppléant	
ENGELMANN FABIEN Conseiller Délégué	
FADI HASSAN Suppléant	
FALCI ANTOINE Suppléant	
FATTORELLI VIVIANE Conseillère Déléguée	
FERRERO MARC Suppléant	
GENEVOIS HERVE Suppléant	
GHAMO JOSEPH Conseiller Délégué	
GRANDJEAN LUCAS Suppléant	
GRILLO MARIE Conseillère Déléguée	
HAMELIN BOYER JEAN CHRISTOPHE Suppléant	
HARAU GUY Suppléant	
HATRI AICHA Assesseur	
HENRIOT PIERRE, Suppléant	
HERFELD MARIE-LAURENCE Conseillère Déléguée	
HERGAT MICHEL Conseiller Délégué	
HOLSENBURGER ALEXANDRE Assesseur	
JOLIAT INGRID Suppléante	
JURCZAK Serge 4ème Vice-Président	
KASPAR-COTRUPI ANGELE suppléante	
KORMANN OLIVIER Suppléant	
LORENTZ MAURICE Conseiller Délégué	
LOUIS JEAN-CHARLES Conseiller Délégué	
LUCCHINI MARC Conseiller Délégué	Donne Procuration à T. VEINANT
MATHIEU BERTRAND Suppléant	
MEDVES Jean-François 8ème Vice-Président	

le 17/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-255701880-20260212-DE_2026_I_2

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

MELEO GUY Conseiller Délégué	
MENICHETTI FABIENNE Suppléante	
MERTZ CHRISTIAN Suppléant	
MICHEL THIERRY Suppléant	
OLIVIER SEGURA Assesseur	
PAQUET MICHEL Conseiller Délégué	
PAULY ELSA Assesseur	
POSTAL OLIVIER 9 ème Vice-Président	
POTIER CHRISTINE Suppléant	
POUGET CLEMENCE Conseillère Déléguée	Donne Procuration à M. SCHULTZ
REBSTOCK-PINNA ALEXANDRA 2ème Vice-Président	
RECH SERGE Suppléant	
RENAUX PATRICIA Assesseur	
RISSER PATRICK 10ème Vice-Président	
SAUVAGE CATHY Suppléante	
SCHITZ DENIS Suppléant	
SCHIVRE MARC Conseiller Délégué	
SCHMITT MICHEL Suppléant	
SCHNEIDER BRIGITTE Conseillère Déléguée	
SCHREIBER ROGER Suppléant	
SCHULTZ LAURENT 7ème Vice-Président	
SCHUTZ SYLVIE Suppléante	
STEICHEN CHRISTIAN, Suppléant	
TACCONI PIERRE 5ème Vice-Président	
VAISSE BRIGITTE, Suppléante	
VEINNANT BERNARD 1er Vice-Président	
WALDUNG SYLVIA Suppléante	
WEIS MATHIEU 6ème Vice-Président	
ZENNER BERNARD Conseiller Délégué	

SEGURA Olivier

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

99_BU-057-255701880-20260212-DE_2026_I_2

ZIEGLER DAMIEN Conseiller Délégué

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, l
A ,le 17/2

, et de la publication le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : LE PRESIDENT.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Le Président
Rémy DICK

TEMO- Territoires et mobilités Moselle Nord

Séance ordinaire du 12 février 2026 à 18h45, après convocation légale
Sous la Présidence de M. Rémy DICK

Etaient présents :

- Titulaires

BECKER Patrick	HERGAT Michel	SCHNEIDER Brigitte	REBSTOCK Alexandra
CORAZZA Jean-Luc	HOLSENBURGER Alexandre	SEGURA Olivier	TACCONI Pierre
HERFELD Marie-Laurence	RENAUX Patricia	JURCZAK Serge	ZIEGLER Damien
GHAMO Joseph	MEDVES Jean-François	POSTAL Olivier	SCHIVRE Marc
PAULY Elsa	WEIS Mathieu	VEINNANT Bernard	RISSER Patrick
PAQUET Michel	BOCEK Claude	SCHULTZ Laurent	LORENTZ Maurice

- Suppléants

M. FADI Hassan suppléant de M. BAUR Denis

Procurations :

LUCCHINI Marc	a donné procuration à	VEINNANT Bernard
FATORELLI Viviane	a donné procuration à	RISSER Patrick
BALCERZAK Roland	a donné procuration à	PAQUET Michel
DESTREMONT Gilles	a donné procuration à	BOCEK Claude
POUGET Clémence	a donné procuration à	SCHULTZ Laurent
ZENNER Bernard	a donné procuration à	LORENTZ Maurice

Absents excusés :

BARRILARO Jérémy	BERNARDI Alessandro	ENGELMANN Fabien	MELEO Guy
GRILLO Marie	HATRI Aïcha	LOUIS Jean-Charles	BRUSCO Stéphan

Absents non excusés :

NEANT

La séance débute à 18h47

A partir du Point 1 :

Membres en exercice :	40
Présents :	24
Procurations :	6
Absents :	10

Point 3 :

Le Président sort pour le vote du compte administratif

Arrivé de Mme SCHNEIDER et de M. BECKER pendant le point

Retour du Président

A partir du Point 4 :

Membres en exercice :	40
Présents :	26
Procurations :	6
Absents :	8

Pendant le point 6 :

La séance a été suspendu, alarme incendie de 19h20 à 19h34

Départ de Mme PAULY pendant la suspension

A partir du Point 7 :

Membres en exercice :	40
Présents :	25
Procurations :	6
Absents :	9

Départ de M. SCHULTZ pendant le point

A partir du Point 8 :

Membres en exercice :	40
Présents :	24
Procurations :	5
Absents :	11

La séance se termine à 20h05

Assistaient en outre les techniciens du TEMO :

GLESER Philippe, Directeur Général des Services

HOUDART Manon, Chargée de Communication

RAXACH Stéphanie, Responsable finances et RH

SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projets

GIORDANO Michaël, Chargé de mission réseau

FRIDRICI Jean-François, Chargé de mission suivi des équipements

POINT 3 – DELIBERATION N°2026/I-20 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif 2025 de TEMO se présente comme suit :

<i>Section (montant en €)</i>	<i>Résultats 2024</i>	<i>Recettes 2025</i>	<i>Dépenses 2025</i>	<i>Résultats de l'exercice 2025</i>	<i>Résultats cumulés exercice 2025</i>
<i>Investissement</i>	2 178 835,56	35 082 372,54	36 527 846,12	-1 445 473,58	733 361,98
<i>Exploitation</i>	14 310 851,71	40 261 419,57	34 113 547,34	6 147 872,23	20 458 723,94
<i>Total</i>	21 118 609,09	75 343 792,11	70 641 393,46	4 702 398,65	21 192 085,92

Les restes à réaliser de la section d'investissement se présentent comme suit :

Section d'investissement	Montant
Dépenses	13 251 132,54 €
Recettes	0 €
Solde	-13 251 132,54 €

En tenant compte des restes à réaliser, la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement d'un montant de 12 517 770,56 €, qu'il faut couvrir en priorité par l'excédent d'exploitation dégagé d'un montant de 20 458 723,94 €.

Le Comité Syndical est appelé à se prononcer sur le compte administratif 2025 de TEMO.

Le Bureau Syndical en date du 27 janvier 2026 a donné un avis favorable.

Le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents et hors la présence du Président, valide les résultats du compte administratif.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 13 février 2026



Le Président,

Rémy DICK

TEMO- Territoires et mobilités Moselle Nord

Séance ordinaire du 12 février 2026 à 18h45, après convocation légale
Sous la Présidence de M. Rémy DICK

Etaient présents :

- Titulaires

BECKER Patrick	HERGAT Michel	SCHNEIDER Brigitte	REBSTOCK Alexandra
CORAZZA Jean-Luc	HOLSENBURGER Alexandre	SEGURA Olivier	TACCONI Pierre
HERFELD Marie-Laurence	RENAUX Patricia	JURCZAK Serge	ZIEGLER Damien
GHAMO Joseph	MEDVES Jean-François	POSTAL Olivier	SCHIVRE Marc
PAULY Elsa	WEIS Mathieu	VEINNANT Bernard	RISSER Patrick
PAQUET Michel	BOCEK Claude	SCHULTZ Laurent	LORENTZ Maurice

- Suppléants

M. FADI Hassan suppléant de M. BAUR Denis

Procurations :

LUCCHINI Marc	a donné procuration à	VEINNANT Bernard
FATORELLI Viviane	a donné procuration à	RISSER Patrick
BALCERZAK Roland	a donné procuration à	PAQUET Michel
DESTREMONT Gilles	a donné procuration à	BOCEK Claude
POUGET Clémence	a donné procuration à	SCHULTZ Laurent
ZENNER Bernard	a donné procuration à	LORENTZ Maurice

Absents excusés :

BARRILARO Jérémy	BERNARDI Alessandro	ENGELMANN Fabien	MELEO Guy
GRILLO Marie	HATRI Aïcha	LOUIS Jean-Charles	BRUSCO Stéphan

Absents non excusés :

NEANT

La séance débute à 18h47

A partir du Point 1 :

Membres en exercice :	40
Présents :	24
Procurations :	6
Absents :	10

Point 3 :

Le Président sort pour le vote du compte administratif

Arrivé de Mme SCHNEIDER et de M. BECKER pendant le point

Retour du Président

A partir du Point 4 :

Membres en exercice :	40
Présents :	26
Procurations :	6
Absents :	8

Pendant le point 6 :

La séance a été suspendu, alarme incendie de 19h20 à 19h34

Départ de Mme PAULY pendant la suspension

A partir du Point 7 :

Membres en exercice :	40
Présents :	25
Procurations :	6
Absents :	9

Départ de M. SCHULTZ pendant le point

A partir du Point 8 :

Membres en exercice :	40
Présents :	24
Procurations :	5
Absents :	11

La séance se termine à 20h05

Assistaient en outre les techniciens du TEMO :

GLESER Philippe, Directeur Général des Services

HOUDART Manon, Chargée de Communication

RAXACH Stéphanie, Responsable finances et RH

SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projets

GIORDANO Michaël, Chargé de mission réseau

FRIDRICI Jean-François, Chargé de mission suivi des équipements

POINT 4 – DELIBERATION N°2026/I-21 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

Le résultat excédentaire de la section d'exploitation dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté doit être affecté en tout ou en partie au financement de la section d'investissement si celle-ci fait apparaître un besoin de financement.

Ce besoin de financement doit être corrigé des restes à réaliser de la section d'investissement, en dépenses et en recettes.

Les résultats de l'exercice 2025 se présentent comme suit :

Section d'exploitation :

Résultat reporté 2024	14 310 851.71 €
Résultat de clôture de l'exercice 2025	6 147 872,23 €
Soit un résultat cumulé excédentaire 2025 de	20 458 723,94 €

Section d'investissement :

Résultat reporté excédentaire 2024	2 178 835.56 €
Résultat de clôture de l'exercice 2025	- 1 445 473.58 €
Soit un résultat cumulé excédentaire 2025 de	733 361.98 €

Restes à réaliser d'investissement

Dépenses	13 251 132.54 €
Recettes	0,00 €
Solde des restes à réaliser	- 13 251 132.54 €

Soit, en tenant compte des restes à réaliser, un besoin de financement de 12 517 770.56 €.

La section d'investissement affichant un besoin de financement, ce dernier doit être couvert en priorité, par l'excédent dégagé par la section d'exploitation.

De fait, il est proposé au Comité Syndical :

- D'affecter au compte 1068 en recettes d'investissement, un montant de 12 517 770.56 € pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement ;

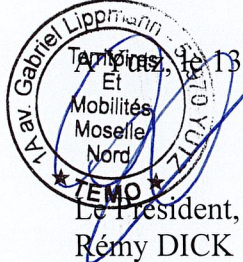
- De reporter à nouveau le solde d'un montant de 7 940 953,38 € en section d'exploitation au « 002 Résultat reporté » et le solde d'un montant de 733 361.98 € en section d'investissement au « 001 Excédent d'investissement reporté »

Le Bureau Syndical en date du 27 janvier 2026 a donné un avis favorable.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'affecter au compte 1068 en recettes d'investissement, un montant de 12 517 770.56 € pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement ;
- De reporter à nouveau le solde d'un montant de 7 940 953,38 € en section d'exploitation au « 002 Résultat reporté » et le solde d'un montant de 733 361.98 € en section d'investissement au « 001 Excédent d'investissement reporté »

Pour extrait conforme,



Le 13 février 2026

Le Président,
Rémy DICK

BARRILARO Jérémy	BERNARDI Alessandro	ENGELMANN Fabien	MELEO Guy
GRILLO Marie	HATRI Aïcha	LOUIS Jean-Charles	BRUSCO Stéphan

Absents non excusés :

NEANT

La séance débute à 18h47

A partir du Point 1 :

Membres en exercice :	40
Présents :	24
Procurations :	6
Absents :	10

Point 3 :

Le Président sort pour le vote du compte administratif

Arrivé de Mme SCHNEIDER et de M. BECKER pendant le point

Retour du Président

A partir du Point 4 :

Membres en exercice :	40
Présents :	26
Procurations :	6
Absents :	8

Pendant le point 6 :

La séance a été suspendu, alarme incendie de 19h20 à 19h34

Départ de Mme PAULY pendant la suspension

A partir du Point 7 :

Membres en exercice :	40
Présents :	25
Procurations :	6
Absents :	9

Départ de M. SCHULTZ pendant le point

A partir du Point 8 :

Membres en exercice :	40
Présents :	24
Procurations :	5
Absents :	11

La séance se termine à 20h05

Assistaient en outre les techniciens du TEMO :

GLESER Philippe, Directeur Général des Services

HOUDART Manon, Chargée de Communication

RAXACH Stéphanie, Responsable finances et RH

SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projets

GIORDANO Michaël, Chargé de mission réseau

FRIDRICI Jean-François, Chargé de mission suivi des équipements

POINT 5 – DELIBERATION N°2026/I-22 – PARTICIPATION DES COLLECTIVITES POUR L'EXERCICE 2026

Conformément à la délibération du 16 décembre 2025 relative au rapport d'orientation budgétaire, la participation des membres du syndicat est prévue à l'identique de celle de l'exercice 2025, dans le respect du pacte financier et à périmètre territorial constant.

Pour rappel, la délibération du 13 septembre 2024, modifiée par celle du 28 novembre 2024, a acté la modification du périmètre du syndicat ainsi que l'adaptation de ses statuts en conséquence.

Le périmètre de TEMO comprend désormais les communes de Bertrange, Guenange et Stuckange ainsi que les communautés de communes de Cattenom et Environs, du Pays Haut Val d'Alzette, ainsi que Thionville Fensch Agglomération, intégrée au syndicat à la suite de la fusion des communautés d'agglomération du Val de Fensch et de Portes de France Thionville, effective au 1er janvier 2026.

Le montant total du produit des participations des collectivités membres de TEMO pour l'exercice 2026 s'élève à **7 900 000 €**, répartis entre l'ensemble des membres du syndicat.

En complément de ce montant et conformément au pacte financier de 2024, les communautés d'agglomération Portes de France Thionville et Val de Fensch s'étaient engagées au versement d'une contribution spécifique annuelle de **2 000 000 €**, répartie à parts égales, soit **1 000 000 € chacune**.

En raison de la fusion, ce montant global de **2 000 000 €** sera désormais versé par la communauté d'agglomération Thionville Portes de France.

Les collectivités et EPCI qui souhaiteraient échelonner le versement de leur participation pourront conclure une convention spécifique avec le syndicat.

Il est proposé au Comité Syndical :

- de valider le montant et la ventilation des participations des membres du syndicat pour l'exercice 2026, tels que détaillés en annexe ;
- d'autoriser le Président de TEMO à signer les conventions d'échelonnement de paiement avec les membres qui en feront la demande.

Le Bureau syndical a donné un avis favorable

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :

- valide le montant et la ventilation des participations des membres du syndicat pour l'exercice 2026, tels que détaillés en annexe ;
- autorise le Président de TEMO à signer les conventions d'échelonnement de paiement avec les membres qui en feront la demande.

ANNEXE 1 – PARTICIPATIONS DES COLLECTIVITES POUR L'EXERCICE 2026

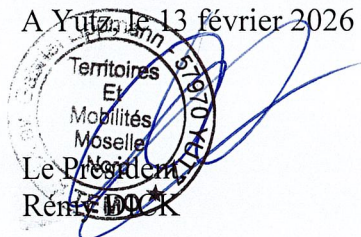
La répartition est faite conformément au mode de calcul habituel, soit 40 % pour la part population et 60 % pour la part offre de transport (passages aux poteaux) pour l'ensemble des membres du Syndicat.

N'ayant pas encore les chiffres exacts de l'Insee pour 2026, il est pris comme référence l'année 2025. Aussi pour l'exercice 2026 la population du périmètre du syndicat est de 215 964 habitants pour 276 475 passages aux poteaux.

PARTICIPATIONS DES MEMBRES 2026								
COMMUNES	POPULATION 1er janvier 2026	%pop2026/(100/40)	Offre année N	%off/(100/60)	%PARTS2026	PARTS 2025	SIMULATION PARTS 2026	Différentiel 2026/2025
COMMUNES	12 452	2,30631031	5 692	1,23526539	3,54157571	285 426,26	279 784,48	-5 641,78
BERTRANGE	2 977	0,55138819	1 867	0,40517226	0,95656045	77 517,80	75 568,28	-1 949,52
GUENANGE	7 988	1,47950584	3 630	0,78777466	2,26728051	182 678,19	179 115,16	-3 563,03
STUCKANGE	1 487	0,27541627	195	0,04231847	0,31773475	25 230,27	25 101,04	-129,23
CATTENOM ET ENVIRONS	28 301	5,24179956	17 727	3,84707478	9,08887434	646 912,16	718 021,07	71 108,91
PAYS HAUT VAL D'ALZAC	17 655	3,26998944	4 815	1,04494077	4,31493021	321 490,94	340 879,49	19 388,55
THIONVILLE FENSCH AGGLOMERATION	157 556	29,18190069	248 241	53,87271905	83,05461974	6 646 170,64	6 561 314,96	-84 855,68
TOTAL	215 964	40,00000000	276 475	60,00000000	100,00000000	7 900 000,00	7 900 000,00	0,00

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 13 février 2026


 Le Président
 René MACK

REPUBLIQUE FRANÇAISE

TEMO Moselle Nord
Commune

Numéro SIRET : 25570188000023
Poste comptable : CENTRE FINANCES PUBLIQUES HAYANGE

Budget primitif **relatif à l'exercice 2026**

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M.43(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	31
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	32
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	33
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	34
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	35

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	36
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	39
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	40
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. - Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet, le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : % (maximum 7,5 %)
- Investissement : % (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	47 367 035,38	39 426 082,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 7 940 953,38
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		47 367 035,38	47 367 035,38

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	17 763 434,20	30 281 204,76
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	13 251 132,54	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 733 361,98
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		31 014 566,74	31 014 566,74

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	78 381 602,12	78 381 602,12
---------------------	---------------	---------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont construits par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31.12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31.12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31.12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 349 827,80	0,00	3 230 405,26	3 230 405,26	3 230 405,26
012	Charges de personnel, frais assimilés	980 000,00	0,00	992 000,00	992 000,00	992 000,00
014	Atténuations de produits	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
65	Autres charges de gestion courante	25 602 714,44	0,00	27 872 749,00	27 872 749,00	27 872 749,00
Total des dépenses de gestion des services		29 936 042,24	0,00	32 098 654,26	32 098 654,26	32 098 654,26
66	Charges financières	1 344 476,56	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
67	Charges spécifiques	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	542,88		102 000,00	102 000,00	102 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		32 483 561,68	0,00	33 603 154,26	33 603 154,26	33 603 154,26
023	Virement à la section d'investissement (6)	17 259 324,87		11 177 633,35	11 177 633,35	11 177 633,35
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 672 558,65		2 586 247,77	2 586 247,77	2 586 247,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		20 931 883,52		13 763 881,12	13 763 881,12	13 763 881,12
TOTAL		53 415 445,20	0,00	47 367 035,38	47 367 035,38	47 367 035,38

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**47 367 035,38****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	20 976 504,00	0,00	21 500 000,00	21 500 000,00	21 500 000,00
74	Subventions d'exploitation	13 434 382,00	0,00	13 434 382,00	13 434 382,00	13 434 382,00
75	Autres produits de gestion courante	4 620 773,30	0,00	4 321 700,00	4 321 700,00	4 321 700,00
Total des recettes de gestion des services		39 031 659,30	0,00	39 256 082,00	39 256 082,00	39 256 082,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		39 031 659,30	0,00	39 256 082,00	39 256 082,00	39 256 082,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	72 934,19		170 000,00	170 000,00	170 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		72 934,19		170 000,00	170 000,00	170 000,00
TOTAL		39 104 593,49	0,00	39 426 082,00	39 426 082,00	39 426 082,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**7 940 953,38**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**47 367 035,38****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)****13 593 881,12**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

- (1) Cf. Modalités de vote I
- (2) inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour la notation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DE\ 043 = RE\ 043$
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	2 174 172,65	77 291,15	1 480 036,00	1 480 036,00	1 557 327,15
21	Immobilisations corporelles	20 731 609,06	13 150 506,49	3 311 398,20	3 311 398,20	16 461 904,69
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 092 192,67	23 334,90	10 500 000,00	10 500 000,00	10 523 334,90
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	34 997 974,38	13 251 132,54	15 291 434,20	15 291 434,20	28 542 566,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 631 126,39	0,00	1 350 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 631 126,39	0,00	1 350 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	36 629 100,77	13 251 132,54	16 641 434,20	16 641 434,20	29 892 566,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	72 934,19		170 000,00	170 000,00	170 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	24 593 531,00		952 000,00	952 000,00	952 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	24 666 465,19		1 122 000,00	1 122 000,00	1 122 000,00
	TOTAL	61 295 565,96	13 251 132,54	17 763 434,20	17 763 434,20	31 014 566,74

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	31 014 566,74
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 287 020,06	0,00	1 047 553,08	1 047 553,08	1 047 553,08
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 500 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 787 020,06	0,00	3 047 553,08	3 047 553,08	3 047 553,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 175 374,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	4 628 921,82	0,00	12 517 770,56	12 517 770,56	12 517 770,56
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	7 804 295,82	0,00	12 517 770,56	12 517 770,56	12 517 770,56
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		13 591 315,88	0,00	15 565 323,64	15 565 323,64	15 565 323,64
021	Virement de la section d'exploitation (4)	17 259 324,87		11 177 633,35	11 177 633,35	11 177 633,35
040	Opération ordre transfert entre sections (4)	3 672 558,65		2 586 247,77	2 586 247,77	2 586 247,77
041	Opérations patrimoniales (4)	24 593 531,00		952 000,00	952 000,00	952 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		45 525 414,52		14 715 881,12	14 715 881,12	14 715 881,12
TOTAL		59 116 730,40	0,00	30 281 204,76	30 281 204,76	30 281 204,76

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	733 361,98
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	31 014 566,74
--	---------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 - DE 042 - RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

13 593 881,12

(1) cf. Modalités de vote I

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une cotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une cotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7)

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 - DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 230 405,26		3 230 405,26
012	Charges de personnel, frais assimilés	992 000,00		992 000,00
014	Atténuations de produits	3 500,00		3 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	27 872 749,00		27 872 749,00
66	Charges financières	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	2 500,00
68	Dot. Amortist. dépréciat ² , provisions	102 000,00	2 546 247,77	2 648 247,77
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		11 177 633,35	11 177 633,35
Dépenses d'exploitation – Total		33 603 154,26	13 763 881,12	47 367 035,38

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

47 367 035,38

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	170 000,00	170 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 350 000,00	0,00	1 350 000,00
18	Compte de liaison : affectat ⁶ (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 557 327,15	0,00	1 557 327,15
21	Immobilisations corporelles (6)	16 461 904,69	0,00	16 461 904,69
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	10 523 334,90	952 000,00	11 475 334,90
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat ² des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		29 892 566,74	1 122 000,00	31 014 566,74

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

31 014 566,74

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 48

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	21 500 000,00		21 500 000,00
74	Subventions d'exploitation	13 434 382,00		13 434 382,00
75	Autres produits de gestion courante	4 321 700,00		4 321 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		39 256 082,00	170 000,00	39 426 082,00

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	7 940 953,38
--	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	47 367 035,38
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	1 047 553,08	0,00	1 047 553,08
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	992 000,00	992 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 546 247,77	2 546 247,77
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		11 177 633,35	11 177 633,35
Recettes d'investissement – Total		3 047 553,08	14 715 881,12	17 763 434,20

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	733 361,98
--	-------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	12 517 770,56
------------------------------------	----------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	31 014 566,74
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M 4 en M 41 et en M 43.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 349 827,80	3 230 405,26	3 230 405,26
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	11 500,00	11 300,00	11 300,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	1 080,00	6 000,00	6 000,00
6064	Fournitures administratives	4 930,00	6 000,00	6 000,00
6066	Carburants	7 078,00	7 800,00	7 800,00
6068	Autres matières et fournitures	4 800,00	4 500,00	4 500,00
611	Sous-traitance générale	64 306,80	28 400,00	28 400,00
6132	Locations immobilières	24 153,36	815 326,00	815 326,00
6135	Locations mobilières	1 702 924,64	1 012 216,40	1 012 216,40
614	Charges locatives et de copropriété	20 600,00	20 060,00	20 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	78 750,00	78 750,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	76 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	21 398,00	17 300,00	17 300,00
6161	Multirisques	71 505,00	0,00	0,00
6168	Autres	0,00	85 000,00	85 000,00
617	Etudes et recherches	522 000,00	398 000,00	398 000,00
618	Divers	1 339,00	4 000,00	4 000,00
6226	Honoraires	391 030,00	150 000,00	150 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	80 000,00	100 000,00	100 000,00
6228	Divers	12 228,00	20 115,00	20 115,00
6231	Annonces et insertions	25 000,00	29 256,00	29 256,00
6236	Catalogues et imprimés	65 000,00	89 550,00	89 550,00
6238	Divers	300,00	21 830,00	21 830,00
6247	Transports collectifs personnel	1 500,00	2 340,00	2 340,00
6251	Voyages et déplacements	10 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	10 000,00	10 000,00
6257	Receptions	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 100,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	9 000,00	9 000,00	9 000,00
627	Services bancaires et assimilés	104 000,00	147 000,00	147 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	24 540,00	58 800,00	58 800,00
63512	Taxes foncières	59 015,00	60 421,86	60 421,86
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	980 000,00	992 000,00	992 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	311,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 319,18	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	458 554,84	972 422,00	972 422,00
6413	Primes et gratifications	74 080,02	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	252 355,50	3 000,00	3 000,00
6415	Supplément familial	4 216,46	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	109 233,50	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	62 135,87	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	7 573,40	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	2 394,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 003,40	15 038,00	15 038,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	822,83	1 540,00	1 540,00
014	Atténuations de produits (7)	3 500,00	3 500,00	3 500,00
739	Restitut ¹ taxe Versement mobilité	3 500,00	3 500,00	3 500,00
65	Autres charges de gestion courante	25 602 714,44	27 872 749,00	27 872 749,00
6512	Droits d'utilisat ¹ - informatique nuage	672,00	5 400,00	5 400,00
6531	Indemnités élus	130 400,00	100 000,00	100 000,00
6533	Cotisations de retraite élus	0,00	8 000,00	8 000,00
6535	Formation élus	0,00	1 000,00	1 000,00
6552	Subventions d'équipement versées	0,00	118 200,00	118 200,00
6553	Subventions de fonctionnement versées	0,00	27 582 887,00	27 582 887,00
65714	Subv. équi	71 050,00	0,00	0,00
65734	Subv. exploitat ¹ Communes	39 360,00	0,00	0,00
6574	Subv. exploitat ¹ personne droit privé	25 280 332,44	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Le 17/02/2026 Vote (4) Application agréée E-legalite.com 99_BU-057-2557.01880-2026.0212-DE_2026_I_2
6585	Intérêts moratoires	0,00	1 250,00	1 250,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	80 900,00	56 012,00	56 012,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		29 936 042,24	32 098 654,26	32 098 654,26
66	Charges financières (b) (8)	1 344 476,56	1 400 000,00	1 400 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 344 476,56	1 300 000,00	1 300 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	100 000,00	100 000,00
67	Charges spécifiques (c)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	542,88	102 000,00	102 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	100 000,00	100 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	542,88	2 000,00	2 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		32 483 561,68	33 603 154,26	33 603 154,26
023	Virement à la section d'investissement	17 259 324,87	11 177 633,35	11 177 633,35
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 672 558,65	2 586 247,77	2 586 247,77
657	Valeurs comptables actif cédés	0,00	40 000,00	40 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 672 558,65	2 546 247,77	2 546 247,77
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		20 931 883,52	13 763 881,12	13 763 881,12
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		20 931 883,52	13 763 881,12	13 763 881,12
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		53 415 445,20	47 367 035,38	47 367 035,38

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	47 367 035,38
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	100 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	100 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 642 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	20 976 504,00	21 500 000,00	21 500 000,00
734	Versement de mobilité	20 976 504,00	21 500 000,00	21 500 000,00
74	Subventions d'exploitation	13 434 382,00	13 434 382,00	13 434 382,00
741	De la collectivité de rattachement	0,00	13 434 382,00	13 434 382,00
7471	Subv. exploitat° Etat	3 534 382,00	0,00	0,00
7474	Subv. exploitat° Communes	285 426,26	0,00	0,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	9 614 573,74	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 620 773,30	4 321 700,00	4 321 700,00
7588	Autres	4 620 773,30	4 321 700,00	4 321 700,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		39 031 659,30	39 256 082,00	39 256 082,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		39 031 659,30	39 256 082,00	39 256 082,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	72 934,19	170 000,00	170 000,00
747	Quote-part des sub. invest virée résul	0,00	170 000,00	170 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	72 934,19	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		72 934,19	170 000,00	170 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		39 104 593,49	39 426 082,00	39 426 082,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	7 940 953,38
--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	47 367 035,38
--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) Cf. Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la région applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	2 174 172,65	1 480 036,00	1 480 036,00
2031	Frais d'études	1 627 100,00	1 350 000,00	1 350 000,00
2033	Frais d'insertion	3 564,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	543 508,65	130 036,00	130 036,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	20 731 609,06	3 311 398,20	3 311 398,20
2111	Terrains nus	0,00	500 000,00	500 000,00
2131	Bâtiments	3 236,40	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	551 600,00	551 600,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° génè.	154 176,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	1 310 932,32	100 000,00	100 000,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	956 300,00	136 747,80	136 747,80
2182	Matériel de transport	18 303 964,34	6 050,40	6 050,40
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
2184	Mobilier	3 000,00	177 000,00	177 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	40 000,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	12 092 192,67	10 500 000,00	10 500 000,00
2313	Constructions	5 839,67	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	12 086 353,00	10 500 000,00	10 500 000,00
Total des dépenses d'équipement		34 997 974,38	15 291 434,20	15 291 434,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 631 126,39	1 350 000,00	1 350 000,00
1641	Emprunts en euros	1 631 126,39	1 350 000,00	1 350 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 631 126,39	1 350 000,00	1 350 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		36 629 100,77	16 641 434,20	16 641 434,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	72 934,19	170 000,00	170 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	72 934,19	170 000,00	170 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	34 000,00	38 000,00	38 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	10 200,00	8 400,00	8 400,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	41 763,96	41 763,96
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	7 500,00	7 500,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	3 150,00	3 150,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	28 734,19	71 186,04	71 186,04
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	24 593 531,00	952 000,00	952 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	24 593 531,00	952 000,00	952 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		24 666 465,19	1 122 000,00	1 122 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		61 295 565,96	17 763 434,20	17 763 434,20

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	13 251 132,54
-----------------------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	31 014 566,74
---	----------------------

(2) Cf. Modalités de vote I

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état n° 63 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe V A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15 - 2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 287 020,06	1 047 553,08	1 047 553,08
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	710 591,93	1 047 553,08	1 047 553,08
1312	Subv. équipt Régions	1 576 428,13	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 500 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1641	Emprunts en euros	3 500 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 787 020,06	3 047 553,08	3 047 553,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 804 295,82	12 517 770,56	12 517 770,56
10222	FCTVA	3 175 374,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	4 628 921,82	12 517 770,56	12 517 770,56
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		7 804 295,82	12 517 770,56	12 517 770,56
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		13 591 315,88	15 565 323,64	15 565 323,64
021	Virement de la section d'exploitation	17 259 324,87	11 177 633,35	11 177 633,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 672 558,65	2 586 247,77	2 586 247,77
2182	Matériel de transport	0,00	40 000,00	40 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	38 196,39	99 119,76	99 119,76
28131	Bâtiments	140 928,00	135 932,04	135 932,04
28135	Installations générales, agencements, ...	20 774,79	19 027,45	19 027,45
28138	Autres constructions	4 608,00	0,00	0,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	1 937 429,00	1 867 096,49	1 867 096,49
28153	Installations à caractère spécifique	305 838,84	144 657,00	144 657,00
28154	Matériel industriel	4 309,00	4 309,00	4 309,00
28155	Outils industriel	2 025,00	2 025,00	2 025,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 879,00	11 135,93	11 135,93
28181	Installations générales, agencements	602,00	604,20	604,20
28182	Matériel de transport	1 201 304,00	256 476,98	256 476,98
28183	Matériel de bureau et informatique	7 024,63	586,00	586,00
28184	Mobilier	6 392,00	2 018,92	2 018,92
28188	Autres	1 248,00	3 259,00	3 259,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		20 931 883,52	13 763 881,12	13 763 881,12
041	Opérations patrimoniales (8)	24 593 531,00	952 000,00	952 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	952 000,00	952 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	24 593 531,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		45 525 414,52	14 715 881,12	14 715 881,12
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		59 116 730,40	30 281 204,76	30 281 204,76

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	733 361,98
---	------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4) 1e 17/02/2026 Application agréée E-legalite.com	99_BU-057-255701880-20260212-DE_2026_I_2
					TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 31 014 566,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15 ...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)
LIBELLE : Infrastructure transp. collectif routier ou guidé

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 10 976 600,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 110 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	1 110 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	866 600,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	366 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 1 047 553,08
13	Subventions d'investissement	0,00	1 047 553,08
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	1 047 553,08
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-9 929 046,92
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote ou des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
IV	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					34 979 425,89									
1641 Emprunts en euros (Total)					34 979 425,89									
045020G	CAISSE D'EPARGNE	23/11/2020	2020-12-22	30/10/2022	20 131 605,89	V		2,000	2,000	EURO	I	X Autres	N	A-1
102780016000020046102		18/06/2015	2015-08-04	31/12/2015	4 847 820,00	V	Forfait 3 mois	1,300	1,300	EURO	I	X Autres	N	A-1
86881530	ARKEA BANQUE	14/04/2023	2023-11-30	29/02/2024	10 000 000,00	F		3,760	3,760	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (Total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes affranchies aux marchés de partenariat (Total)					0,00									
1676 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (Total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					34 979 425,89								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	IV
	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0.00		29 466 429.87					1 346 367.51	904 502.57	0.00	129 892.50
1641 Emprunts en euros (total)		0.00		29 466 429.87					1 346 367.51	904 502.57	0.00	129 892.50
045020G	N	0.00	A-1	17 745 856.03	21.50	V		2.700	702 288.72	483 378.56	0.00	101 400.06
162780016000020046102	N	0.00	A-1	2 520 573.84	10.00	V	Euribor 3 mois	3.330	244 078.79	80 844.01	0.00	0.00
86881530	N	0.00	A-1	9 200 000.00	23.00	F		3.760	400 000.00	340 280.00	0.00	28 492.44
1643 Emprunts en devises (total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
16441 Emprunts assortis d'une option de brague sur ligne de trésorerie (total) (9)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1681 Autres emprunts (total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1687 Autres dettes (total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
Total general		0.00		29 466 429.87					1 346 367.51	904 502.57	0.00	129 892.50

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable encaissement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB10150/7C, du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (du A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : LOB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou euro contre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : autres indices
4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déduite de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et capitalisés au 763.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Structure	Indices sous-jacents						
		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	n° de l'encours	99.99	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Montant en euros	29 466 429,87	0.00	0.00	0.00	0.00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	n° de l'encours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Montant en euros	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	n° de l'encours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Montant en euros	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	n° de l'encours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Montant en euros	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	n° de l'encours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Montant en euros	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	n° de l'encours						0.00
	Montant en euros						0.00

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	1	
L	Frais d'études ou de recherche (y compris les inse	5	03/07/2012
L	Logiciels	3	03/07/2012
L	Mobilier	10	03/07/2012
L	Matériel de bureau, informatique et téléphonique	3	03/07/2012
L	Matériel mécanique	8	03/07/2012
L	Autres matériel, outillage, mobilier (notamment ma	10	03/07/2012
L	Matériel de transport (uniquement véhicules de tra	10	03/07/2012
L	Véhicule de service	5	03/07/2012
L	Camions	8	03/07/2012
L	Trains, tramways, voies ferrées...	30	03/07/2012
L	Trolleybus	20	03/07/2012
L	Construction de bâtiment	30	03/07/2012
L	Aménagement des arrêts de bus (démontage et remont	10	03/07/2012
L	Poteaux d'arrêt	5	03/07/2012
L	Priorité aux feux	10	03/07/2012
L	Sanitaire	10	03/07/2012
L	Installation générale, agencement, aménagements de	10	03/07/2012
L	Gares ferroviaires, routières...	35	03/07/2012
L	Installations à caractère spécifique (aménagements	60	03/07/2012
L	Autres	10	03/07/2012

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	733 361,98	733 361,98
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-13 251 132,54	-13 251 132,54
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-12 517 770,56	-12 517 770,56

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	12 517 770,56	12 517 770,56
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-12 517 770,56	-12 517 770,56
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 520 000,00	1 520 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	13 723 881,12	13 723 881,12
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	12 203 881,12	12 203 881,12

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recettes"

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 520 000,00	1 520 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 350 000,00	1 350 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 350 000,00	1 350 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		170 000,00	170 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	170 000,00	170 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		13 723 881,12	III 13 723 881,12
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0.00	0.00
10228	Autres fonds globalisés	0.00	0.00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		13 723 881,12	13 723 881,12
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0.00	0.00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	99 119.76	99 119.76
28131	Bâtiments	135 932.04	135 932.04
28135	Installations générales, agencements, ...	19 027.45	19 027.45
28138	Autres constructions	0.00	0.00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	1 867 096.49	1 867 096.49
28153	Installations à caractère spécifique	144 657.00	144 657.00
28154	Matériel industriel	4 309.00	4 309.00
28155	Outillage industriel	2 025.00	2 025.00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	11 135.93	11 135.93
28181	Installations générales, agencements	604.20	604.20
28182	Matériel de transport	256 476.98	256 476.98
28183	Matériel de bureau et informatique	586.00	586.00
28184	Mobilier	2 018.92	2 018.92
28188	Autres	3 259.00	3 259.00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	11 177 633.35	11 177 633.35

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

IV – ANNEXES										IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS										B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE										

B1.1 – EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin, X pour autres (à préciser)
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel tous frais compris
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB101507/C du 25 juin 2010 relatives aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales)
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'expiration « intérêts décaissés »

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

99_BU-057-255701880-20260212-DE_2026_I_2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT (Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0.00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0.00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	2 250 970,08
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0.00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	2 250 970,08
Recettes réelles de fonctionnement	II	39 256 082,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	NaN

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2021	Mobilier : Locations de véhicules mis à disposition du délégataire	366 048,00	Centrale d'Achat du Transport Public	6	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022	Mobilier : Locations de véhicules	6 500,00	UGAP (centrale d'achat public)	36	6 500,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
2023	Mobilier : Locations de véhicules mis à disposition du délégataire	1 262 555,20	Lambert Locations	12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
BHNS COEUR DE RESEAU	0.00	0.00	0.00	0.00	10 976 000.00	82 548 722.00
CITEZEN	170 000 000.00	0.00	170 000 000.00	73 450 721.55	0.00	0.00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés

IV – ANNEXES

le 17/02/2026

Application agréée E-legalite.com

ENGAGEMENTS HORS BILAN

99_BU-057-255701880-20260212-DE_2026_I_2

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	5,00	4,00	9,00
Adjoint administratif territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Alternant		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Attaché Principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		12,00	0,00	12,00	6,00	6,00	12,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalant temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

$ETPT = Effectifs physiques \cdot quotité\ de\ temps\ de\ travail \cdot période\ d'activité\ dans\ l'année$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, renouvelé à mi-année) correspond à 0,4 ETPT [$0,8 \cdot 0,5 / 12$].

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N				C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Alternant		ADM		0,00	A Alternant	A Alternance
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social
MS : Médico-social.
MI : Médico-technique.
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice haut (indiquer le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la durée de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6 : Emplois des communes (2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
337-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'adhésion de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
336-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
333-1-333-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
333-1-333-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
336-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
- A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aides »).
- (6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.
- (7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0 00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

REÇU EN PREFECTURE

le 17/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-255701880-20260212-DE_2026_I_2

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à . Toute personne a le droit de demander communication.

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2) 01.04.2021 - Exploitation du service public de transport relevant de la compétence du SMTU	KEOLIS	Kéolis Thionville Fensch	Société Anonyme (SA)	26 306 255.96
Détention d'une part de capital				
Garantie d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...)

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

REÇU EN PREFECTURE

le 17/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-255701880-20260212-DE_2026_I_2

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 25
Nombre de suffrages exprimés : 31
VOTES :
Pour : 31
Contre : 0
Abstentions : 1

Date de convocation : 30/01/2026

Présenté par, le Président du Comité Syndical
A le 12, le 12 février 2026

Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire
A, le 12, le 12 février 2026

Le Président
Rémy DICK

Les membres de l'assemblée délibérante,

ABDELLALI MOUSTAPHA Suppléant	
ACKER CHRISTINE Suppléante	
ALIX PIERRE Suppléant	
ANDRE RENE Suppléant	
BALCERZAK Roland 10ème Vice-Président	
BARRILARO JEREMY Conseiller Délégué	
BAUR DENIS Conseiller Délégué	
BECKER Patrick 3ème Vice-Président	
BERNARDI ALEXANDRO Conseiller Délégué	
BERTIN EMMANUEL Suppléant	
BEURTON CHRISTELLE Suppléante	
BOCEK CLAUDE Conseiller Délégué	
BOURSON JEAN JACQUES Suppléant	
BRUSCO STEPHAN Conseiller Délégué	
CENTOMO DENIS Suppléant	
CIMARELLI DANIEL Suppléant	
COLIN JEAN MARIE Suppléant	
CORRAZA JEAN-LUC Assesseur	
DEISS MURIELLE Suppléante	
DERATTE CAROLINE Suppléante	
DESTREMONT GILLES Conseiller Délégué	

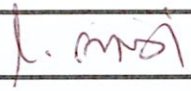
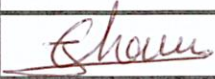
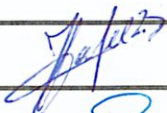
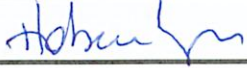
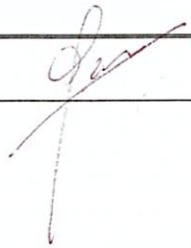
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

REÇU EN PREFECTURE

le 17/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-255701880-20260212-DE_2026_I_2

DEUTSCH ANDRE Suppléant	
DI MARCO DOMINIQUE Suppléant	
DICK REMY	
DRUITTI DANIEL Suppléant	
ENGELMANN FABIEN Conseiller Délégué	
FADI HASSAN Suppléant	
FALCI ANTOINE Suppléant	
FATTORELLI VIVIANE Conseillère Déléguée	
FERRERO MARC Suppléant	
GENEVOIS HERVE Suppléant	
GHAMO JOSEPH Conseiller Délégué	
GRANDJEAN LUCAS Suppléant	
GRILLO MARIE Conseillère Déléguée	
HAMELIN BOYER JEAN CHRISTOPHE Suppléant	
HARAU GUY Suppléant	
HATRI AICHA Assesseur	
HENRIOT PIERRE, Suppléant	
HERFELD MARIE-LAURENCE Conseillère Déléguée	
HERGAT MICHEL Conseiller Délégué	
HOLSENBURGER ALEXANDRE Assesseur	
JOLIAT INGRID Suppléante	
JURCZAK Serge 4ème Vice-Président	
KASPAR-COTRUPI ANGELE suppléante	
KORMANN OLIVIER Suppléant	
LORENTZ MAURICE Conseiller Délégué	
LOUIS JEAN-CHARLES Conseiller Délégué	
LUCCHINI MARC Conseiller Délégué	
MATHIEU BERTRAND Suppléant	
MEDVES Jean-François 8ème Vice-Président	

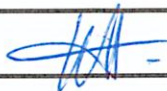
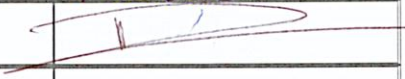
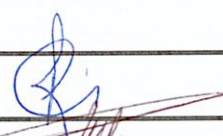
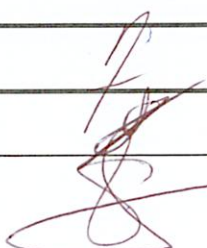
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

REÇU EN PREFECTURE

le 17/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-255701880-20260212-DE_2026_I_2

MELEO GUY Conseiller Délégué	
MENICHETTI FABIENNE Suppléante	
MERTZ CHRISTIAN Suppléant	
MICHEL THIERRY Suppléant	
OLIVIER SEGURA Assesseur	
PAQUET MICHEL Conseiller Délégué	
PAULY ELSA Assesseur	
POSTAL OLIVIER 9 ème Vice-Président	
POTIER CHRISTINE Suppléant	
POUGET CLEMENCE Conseillère Déléguée	Donne Procuration à M. SCHULTZ
REBSTOCK-PINNA ALEXANDRA 2ème Vice-Président	
RECH SERGE Suppléant	
RENAUX PATRICIA Assesseur	
RISSER PATRICK 11ème Vice-Président	
SAUVAGE CATHY Suppléante	
SCHITZ DENIS Suppléant	
SCHIVRE MARC Conseiller Délégué	
SCHMITT MICHEL Suppléant	
SCHNEIDER BRIGITTE Conseillère Déléguée	
SCHREIBER ROGER Suppléant	
SCHULTZ LAURENT 7ème Vice-Président	
SCHUTZ SYLVIE Suppléante	
STEICHEN CHRISTIAN, Suppléant	
TACCONI PIERRE 5ème Vice-Président	
VAISSE BRIGITTE, Suppléante	
VEINNANT BERNARD 1er Vice-Président	
WALDUNG SYLVIA Suppléante	
WEIS MATHIEU 6ème Vice-Président	
ZENNER BERNARD Conseiller Délégué	

SEGURA Olivier

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

REÇU EN PREFECTURE

le 17/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_BU-057-255701880-20260212-DE_2026_I_2

ZIEGLER DAMIEN Conseiller Délégué

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

Le Président
Rémy DICK



TEMO- Territoires et mobilités Moselle Nord

Séance ordinaire du 12 février 2026 à 18h45, après convocation légale
Sous la Présidence de M. Rémy DICK

Etaient présents :

- Titulaires

BECKER Patrick	HERGAT Michel	SCHNEIDER Brigitte	REBSTOCK Alexandra
CORAZZA Jean-Luc	HOLSENBURGER Alexandre	SEGURA Olivier	TACCONI Pierre
HERFELD Marie-Laurence	RENAUX Patricia	JURCZAK Serge	ZIEGLER Damien
GHAMO Joseph	MEDVES Jean-François	POSTAL Olivier	SCHIVRE Marc
PAULY Elsa	WEIS Mathieu	VEINNANT Bernard	RISSER Patrick
PAQUET Michel	BOCEK Claude	SCHULTZ Laurent	LORENTZ Maurice

- Suppléants

M. FADI Hassan suppléant de M. BAUR Denis

Procurations :

LUCCHINI Marc	a donné procuration à	VEINNANT Bernard
FATORELLI Viviane	a donné procuration à	RISSE Patrick
BALCERZAK Roland	a donné procuration à	PAQUET Michel
DESTREMONT Gilles	a donné procuration à	BOCEK Claude
POUGET Clémence	a donné procuration à	SCHULTZ Laurent
ZENNER Bernard	a donné procuration à	LORENTZ Maurice

Absents excusés :

BARRILARO Jérémy	BERNARDI Alessandro	ENGELMANN Fabien	MELEO Guy
GRILLO Marie	HATRI Aïcha	LOUIS Jean-Charles	BRUSCO Stéphan

Absents non excusés :

NEANT

La séance débute à 18h47

A partir du Point 1 :

Membres en exercice :	40
Présents :	24
Procurations :	6
Absents :	10

Point 3 :

Le Président sort pour le vote du compte administratif

Arrivé de Mme SCHNEIDER et de M. BECKER pendant le point

Retour du Président

A partir du Point 4 :

Membres en exercice :	40
Présents :	26
Procurations :	6
Absents :	8

Pendant le point 6 :

La séance a été suspendu, alarme incendie de 19h20 à 19h34

Départ de Mme PAULY pendant la suspension

A partir du Point 7 :

Membres en exercice :	40
Présents :	25
Procurations :	6
Absents :	9

Départ de M. SCHULTZ pendant le point

A partir du Point 8 :

Membres en exercice :	40
Présents :	24
Procurations :	5
Absents :	11

La séance se termine à 20h05

Assistaient en outre les techniciens du TEMO :

GLESER Philippe, Directeur Général des Services

HOUDART Manon, Chargée de Communication

RAXACH Stéphanie, Responsable finances et RH

SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projets

GIORDANO Michaël, Chargé de mission réseau

FRIDRICI Jean-François, Chargé de mission suivi des équipements

POINT 6 – DELIBERATION N°2026/I-23 – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026 DE TEMO

Le 16 décembre 2025, le Comité Syndical a pris acte du rapport d'orientation budgétaire concernant l'exercice 2026. Le budget primitif 2026 qui vous est présenté intègre :

Opération BHNS incluant le démarrage des travaux du dépôt et la continuation des travaux de voirie :	10 976 600,00 €
Travaux hors BHNS (Amélioration et sécurisation du réseau ainsi que divers travaux liés à nos propriétés)	2 025 000,00 €
L'acquisition de matériels à installer dans les véhicules de transports	1 800 000,00 €

Propositions Budget primitif 2026

<u>Section</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Investissement	31 014 566,74 €	31 014 566,74 €
Exploitation	47 367 035,38 €	47 367 035,38 €

Le budget intègre les restes à réaliser et les résultats du compte administratif 2025.

Le Comité Syndical est appelé à se prononcer sur les propositions chapitre par chapitre en section d'exploitation et en section d'investissement concernant le budget primitif 2026. Les opérations sont présentées pour information.

Le Bureau Syndical en date du 27 janvier 2026 a donné un avis favorable.

Le Comité Syndical, avec 31 voix Pour et une Abstention, valide le budget 2026 comme présenté ci-dessus. Les opérations sont présentées pour informations.

Pour extrait conforme,

A Yutz le 13 février 2026



BARRILARO Jérémy	BERNARDI Alessandro	ENGELMANN Fabien	MELEO Guy
GRILLO Marie	HATRI Aïcha	LOUIS Jean-Charles	BRUSCO Stéphan

Absents non excusés :

NEANT

La séance débute à 18h47

A partir du Point 1 :

Membres en exercice :	40
Présents :	24
Procurations :	6
Absents :	10

Point 3 :

Le Président sort pour le vote du compte administratif

Arrivé de Mme SCHNEIDER et de M. BECKER pendant le point

Retour du Président

A partir du Point 4 :

Membres en exercice :	40
Présents :	26
Procurations :	6
Absents :	8

Pendant le point 6 :

La séance a été suspendu, alarme incendie de 19h20 à 19h34

Départ de Mme PAULY pendant la suspension

A partir du Point 7 :

Membres en exercice :	40
Présents :	25
Procurations :	6
Absents :	9

Départ de M. SCHULTZ pendant le point

A partir du Point 8 :

Membres en exercice :	40
Présents :	24
Procurations :	5
Absents :	11

La séance se termine à 20h05

Assistaient en outre les techniciens du TEMO :

GLESER Philippe, Directeur Général des Services

HOUDART Manon, Chargée de Communication

RAXACH Stéphanie, Responsable finances et RH

SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projets

GIORDANO Michaël, Chargé de mission réseau

FRIDRICI Jean-François, Chargé de mission suivi des équipements

POINT 7 – DELIBERATION N°2026/I-24 – ADOPTION DU PPI BHNS

Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI) 2026–2030 du Projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)

1. Contexte général et ambition stratégique

Le Syndicat Mixte TEMO Moselle Nord, autorité organisatrice de la mobilité sur son territoire, conduit une politique volontariste visant à développer une offre de transport performante, lisible et attractive, répondant aux enjeux contemporains de mobilité, d'attractivité territoriale et de transition environnementale.

Dans un contexte marqué par l'augmentation des flux de déplacements, la nécessité de renforcer l'accessibilité aux pôles d'emplois, de services, de mobilités et d'équipements, ainsi que par les attentes croissantes des usagers en matière de qualité de service, le développement d'un **Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)** constitue un levier structurant pour le territoire de Moselle Nord.

Ce projet s'inscrit dans une vision stratégique de long terme : proposer une alternative crédible à l'usage individuel de la voiture, améliorer la régularité et la vitesse commerciale des transports collectifs, renforcer l'image d'un territoire moderne et engagé dans des mobilités durables.

2. Objectifs du projet BHNS

Le projet de BHNS porté par le TEMO Moselle Nord poursuit plusieurs objectifs complémentaires :

- Structurer l'offre de transport collectif autour d'axes forts, lisibles et identifiables par les usagers
- Améliorer significativement la performance du service (temps de parcours, régularité, fréquence)
- Renforcer l'accessibilité des quartiers, des zones d'activités et des équipements publics
- Favoriser le report modal et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Accompagner le développement urbain et économique du territoire
- Accompagner l'inter-mobilité avec les autres modes de transports : accessibilité aux gares, lien avec le réseau cyclable, accès au P+R

La mise en œuvre du BHNS nécessite des investissements conséquents, planifiés et maîtrisés dans le temps, justifiant l'élaboration d'un **Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI)** dédié.

3. Objet du présent rapport

Le présent rapport a pour objet de présenter au comité syndical du TEMO Moselle Nord le **Programme Pluriannuel d'Investissements 2026–2030 relatif au projet de BHNS**, afin d'en permettre l'adoption.

Ce PPI constitue un cadre de référence pour la programmation, la priorisation et la lisibilité des investissements à réaliser sur la période considérée. Il vise à assurer la cohérence entre l'ambition stratégique du projet et les capacités financières du syndicat mixte.

4. Périmètre du Programme Pluriannuel d'Investissements

Le PPI BHNS 2026–2030 couvre l'ensemble des dépenses nécessaires à la conception et à la réalisation des aménagements et équipements liés au projet, notamment :

- Les **travaux de voirie et réseaux divers (VRD)** nécessaires à l'insertion du BHNS ;
- Les **travaux de construction du nouveau dépôt** ;
- Le **matériel roulant indispensable à l'exploitation du BHNS** ;
- Les **études préalables, de maîtrise d'œuvre et études annexes** indispensables à la sécurisation technique et réglementaire du projet ;
- Les **aménagements de quais et le mobilier associé**, garantissant l'accessibilité, le confort et l'identité du service ;
- Les dépenses complémentaires directement liées à la mise en service du BHNS ;

Le programme est construit selon une logique de phasage progressif, permettant une montée en charge maîtrisée des investissements.

5. Programmation financière pluriannuelle 2026–2030

Le PPI repose sur une programmation financière détaillée sur cinq exercices budgétaires, fondée sur des montants bruts annuels consolidés.

5.1. Répartition annuelle des investissements

- **2026 : 10 976 600 € TTC**
- **2027 : 33 962 002 € TTC**
- **2028 : 48 586 719 € TTC**
- **2029 : 15 632 378 € TTC**
- **2030 : 26 847 765 € TTC**

Cette trajectoire financière traduit une montée en charge progressive du projet, cohérente avec le phasage opérationnel du BHNS et permettant une mobilisation graduée des capacités d'investissement du syndicat.

5.2. Lecture stratégique de la trajectoire financière

La programmation pluriannuelle permet :

- d'anticiper et de sécuriser les besoins de financement sur la durée du projet ;
- de garantir la cohérence entre les phases d'études, de travaux et d'équipements ;
- de lisser l'effort budgétaire et d'assurer la soutenabilité financière du PPI.

6. Programmation financière par périmètre du projet

Les sommes comprennent études, travaux, frais concours (dépôt), aléas, révision de prix (3%/an), et TTC. Elles ne tiennent pas compte d'éventuelles participations de collectivités ou partenaires tiers.

6.1. Répartition des investissements sur le cœur du réseau (2026-2028) :

- Secteur Thionville - Square 11 novembre à Bel-Air : 4 094 596 €
- Secteur Thionville – Castelnau, Merlin, Verdun : 5 354 910 €
- Secteur Thionville – Route d'Esch, chaussée Afrique, Asie : 3 365 480 €
- Secteur Thionville – Fin île de la gare (Décompte Général Définitif etc) : 3 253 867 €
- Secteur Yutz : 1 963 464 €
- Secteur Terville : 1 747 972 €
- Fin S1 Flo4-5 : 3 073 500 €
- Secteur Florange (avenue Lorraine, rue des romains, rond-point des romains en collaboration avec Europort suite à l'augmentation de trafic PL) : 6 870 512 €
- Secteur Hayange : 3 406 372 €
- Secteur Uckange : 1 423 353 €
- Dépôt du réseau : 21 092 040 € TTC
- Matériel roulant (25 bus - 18m électrique) et aménagements complémentaires (abris-bus avec Borne d'Information Voyageurs et systèmes priorité bus) : 28 442 600 €
- Autre (Etudes faisabilité, achat terrain, travaux MOA délégué, Urban Loop etc...) : 9 436 656 €

6.2. Répartition des investissements sur l'extension du réseau (2029-2030) :

- Ligne Metzange - Hettange-Grande (hors tronçon cœur de réseau) : 23 103 130 €
- Ligne Yutz - Basse-Ham : 2 052 250 €
- Secteur Hayange - Fontoy : 5 444 763 €
- Matériel roulant (10 bus - 18m électrique) et aménagements complémentaires (abris-bus avec BIV et systèmes priorité bus) : 11 880 000 €

7. Modalités de financement et soutenabilité budgétaire

Le PPI BHNS 2026–2030 est conçu de manière à être compatible avec les capacités financières du TEMO Moselle Nord.

Les investissements programmés ont vocation à être financés par :

- les ressources propres du syndicat ;
- le recours à l'emprunt dans des conditions maîtrisées ;
- la mobilisation de **partenariats financiers institutionnels** (État, Région, Département, fonds européens), qui pourront être sollicités au fur et à mesure de l'avancement opérationnel du projet.

Ces partenariats, évoqués à ce stade de manière prospective, viendront, le cas échéant, optimiser l'équilibre financier global du projet sans conditionner l'engagement stratégique du syndicat.

8. Portée stratégique du PPI

Au-delà de sa dimension financière, le PPI BHNS constitue un **outil de pilotage stratégique** pour le TEMO Moselle Nord. Il permet :

- de donner de la visibilité aux élus et aux partenaires ;
- de sécuriser la trajectoire d'investissement du projet ;
- de réaffirmer le rôle du syndicat mixte comme acteur structurant des mobilités sur le territoire.

L'adoption de ce PPI marque une étape déterminante dans la concrétisation du projet BHNS et dans l'affirmation d'une politique de mobilité ambitieuse et cohérente.

9. Conclusion et proposition de décision

Au regard des éléments exposés, il est proposé au comité syndical d'adopter le Programme Pluriannuel d'Investissements 2026–2030 relatif au projet de BHNS, pour un montant global de **136 005 466 € TTC**.

L'adoption de ce PPI permettra d'inscrire le projet BHNS dans une trajectoire financière lisible, maîtrisée et compatible avec les ambitions stratégiques du TEMO Moselle Nord.

Il est proposé au comité syndical du TEMO Moselle Nord,

après avoir pris connaissance du rapport de présentation du Programme Pluriannuel d'Investissements 2026–2030 relatif au projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) ;

considérant l'intérêt stratégique du projet pour le développement d'une offre de mobilité performante, durable et structurante sur le territoire ;

- d'adopter le Programme Pluriannuel d'Investissements 2026–2030 relatif au projet de BHNS, pour un montant global de 136 005 466 € TTC ;
- de valider la programmation financière pluriannuelle telle que présentée ;
- d'autoriser le Président à engager toute démarche et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre opérationnelle dudit programme.

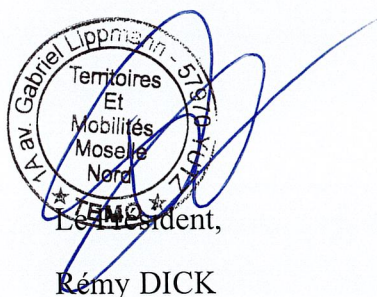
Le Bureau Syndical a donné un avis favorable

Le Comité Syndical, avec 29 voix Pour et 2 Abstentions :

- adopte le Programme Pluriannuel d'Investissements 2026–2030 relatif au projet de BHNS, pour un montant global de 136 005 466 € TTC ;
- valide la programmation financière pluriannuelle telle que présentée ;
- autorise le Président à engager toute démarche et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre opérationnelle dudit programme.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 13 février 2026


Le Président,
Rémy DICK

Annexe 1 : PPI – BHNS 2026 - 2030

		Programmation financière en TTC	2026	2027	2028	2029	2030
Cœur de réseau	Secteur Thionville - square 11 novembre à Bel-Air	4 094 596	495 240	3 599 356			
	Secteur Thionville Castelnaeu Merlin Verdun	5 354 910		2 600 235	2 754 675		
	Secteur Thionville - Route d'Esch chaussée	3 365 480		1 634 208	1 731 272		
	Afrique Asie						
	Secteur Thionville-Yutz - Fin île de la gare	3 253 867	3 253 867				
	Secteur Yutz	1 963 464	1 080 960	882 504			
	Secteur Terville	1 747 972		848 780	899 193		
	Secteur Florange - S1Flo4Flo5 uniquement	3 073 500	3 073 500				
	Secteur Florange (avenue Lorraine, rue des romains, rond-point des romains en collaboration avec Europort suite à l'augmentation de trafic PL)	6 870 512		3 336 180	3 534 332		
	Secteur Hayange	3 406 372		1 654 065	1 752 307		
	Secteur Uckange	1 423 353		1 423 353			
	Dépôt du réseau	21 092 040	1 582 001	13 409 018	6 101 021		
	Matériel roulant (25 bus - 18m électrique) et aménagements complémentaires (abris-bus avec BIV et systèmes priorité bus)	28 442 600	362 600	540 000	27 540 000		
	Autre (Etudes faisabilité, achat terrain, travaux MOA délégué, Urban Loop etc...)	9 436 656	1 128 432	4 034 304	4 273 920		
	TOTAL Cœur de Réseau	93 525 322	10 976 600	33 962 002	48 586 719		
Extension	Ligne Metzange - Hettange-Grande (hors tronçon cœur de réseau)	23 103 130				11 394 756	11 708 374
	Ligne Yutz - Basse-Ham	2 052 250				1 012 196	1 040 054
	Ligne Hayange - Fontoy	5 444 763				2 685 426	2 759 337
	Matériel roulant (10 bus - 18m électrique) et aménagements complémentaires (abris-bus avec BIV et systèmes priorité bus)	11 880 000				540 000	11 340 000
	TOTAL Extension de Réseau	42 480 143				15 632 378	26 847 765
TOTAL		136 005 466	10 976 600	33 962 002	48 586 719	15 632 378	26 847 765

TEMO- Territoires et mobilités Moselle Nord

Séance ordinaire du 12 février 2026 à 18h45, après convocation légale
Sous la Présidence de M. Rémy DICK

Etaient présents :

- Titulaires

BECKER Patrick	HERGAT Michel	SCHNEIDER Brigitte	REBSTOCK Alexandra
CORAZZA Jean-Luc	HOLSENBURGER Alexandre	SEGURA Olivier	TACCONI Pierre
HERFELD Marie-Laurence	RENAUX Patricia	JURCZAK Serge	ZIEGLER Damien
GHAMO Joseph	MEDVES Jean-François	POSTAL Olivier	SCHIVRE Marc
PAULY Elsa	WEIS Mathieu	VEINNANT Bernard	RISSER Patrick
PAQUET Michel	BOCEK Claude	SCHULTZ Laurent	LORENTZ Maurice

- Suppléants

M. FADI Hassan suppléant de M. BAUR Denis

Procurations :

LUCCHINI Marc	a donné procuration à	VEINNANT Bernard
FATORELLI Viviane	a donné procuration à	RISSER Patrick
BALCERZAK Roland	a donné procuration à	PAQUET Michel
DESTREMONT Gilles	a donné procuration à	BOCEK Claude
POUGET Clémence	a donné procuration à	SCHULTZ Laurent
ZENNER Bernard	a donné procuration à	LORENTZ Maurice

Absents excusés :

BARRILARO Jérémy	BERNARDI Alessandro	ENGELMANN Fabien	MELEO Guy
GRILLO Marie	HATRI Aïcha	LOUIS Jean-Charles	BRUSCO Stéphan

Absents non excusés :

NEANT

La séance débute à 18h47

A partir du Point 1 :

Membres en exercice :	40
Présents :	24
Procurations :	6
Absents :	10

Point 3 :

Le Président sort pour le vote du compte administratif
Arrivé de Mme SCHNEIDER et de M. BECKER pendant le point

Retour du Président

A partir du Point 4 :

Membres en exercice :	40
Présents :	26
Procurations :	6
Absents :	8

Pendant le point 6 :

La séance a été suspendu, alarme incendie de 19h20 à 19h34

Départ de Mme PAULY pendant la suspension

A partir du Point 7 :

Membres en exercice :	40
Présents :	25
Procurations :	6
Absents :	9

Départ de M. SCHULTZ pendant le point

A partir du Point 8 :

Membres en exercice :	40
Présents :	24
Procurations :	5
Absents :	11

La séance se termine à 20h05

Assistaient en outre les techniciens du TEMO :

GLESER Philippe, Directeur Général des Services

HOUDART Manon, Chargée de Communication

RAXACH Stéphanie, Responsable finances et RH

SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projets

GIORDANO Michaël, Chargé de mission réseau

FRIDRICI Jean-François, Chargé de mission suivi des équipements

POINT 8 – DELIBERATION N°2026/I-25 – ADOPTION DE L'AP/CP DU BHNS

Modification de l'autorisation de programme concernant le projet de Bus à Haut Niveau de Service

1. Contexte général et ambition stratégique

Le Syndicat Mixte TEMO Moselle Nord, autorité organisatrice de la mobilité sur son territoire, conduit une politique volontariste visant à développer une offre de transport performante, lisible et attractive, répondant aux enjeux contemporains de mobilité, d'attractivité territoriale et de transition environnementale.

Dans un contexte marqué par l'augmentation des flux de déplacements, la nécessité de renforcer l'accessibilité aux pôles d'emplois, de services, de mobilités et d'équipements, ainsi que par les attentes croissantes des usagers en matière de qualité de service, le développement d'un **Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)** constitue un levier structurant pour le territoire de Moselle Nord.

Ce projet s'inscrit dans une vision stratégique de long terme : proposer une alternative crédible à l'usage individuel de la voiture, améliorer la régularité et la vitesse commerciale des transports collectifs, renforcer l'image d'un territoire moderne et engagé dans des mobilités durables.

2. Objectifs du projet BHNS

Le projet de BHNS porté par le TEMO Moselle Nord poursuit plusieurs objectifs complémentaires :

- Structurer l'offre de transport collectif autour d'axes forts, lisibles et identifiables par les usagers
- Améliorer significativement la performance du service (temps de parcours, régularité, fréquence)
- Renforcer l'accessibilité des quartiers, des zones d'activités et des équipements publics
- Favoriser le report modal et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Accompagner le développement urbain et économique du territoire
- Accompagner l'inter-mobilité avec les autres modes de transports : accessibilité aux gares, lien avec le réseau cyclable, accès au P+R

La mise en œuvre du BHNS nécessite des investissements conséquents, planifiés et maîtrisés dans le temps, justifiant l'élaboration d'une AP/CP dédiée.

3. Objet du présent rapport

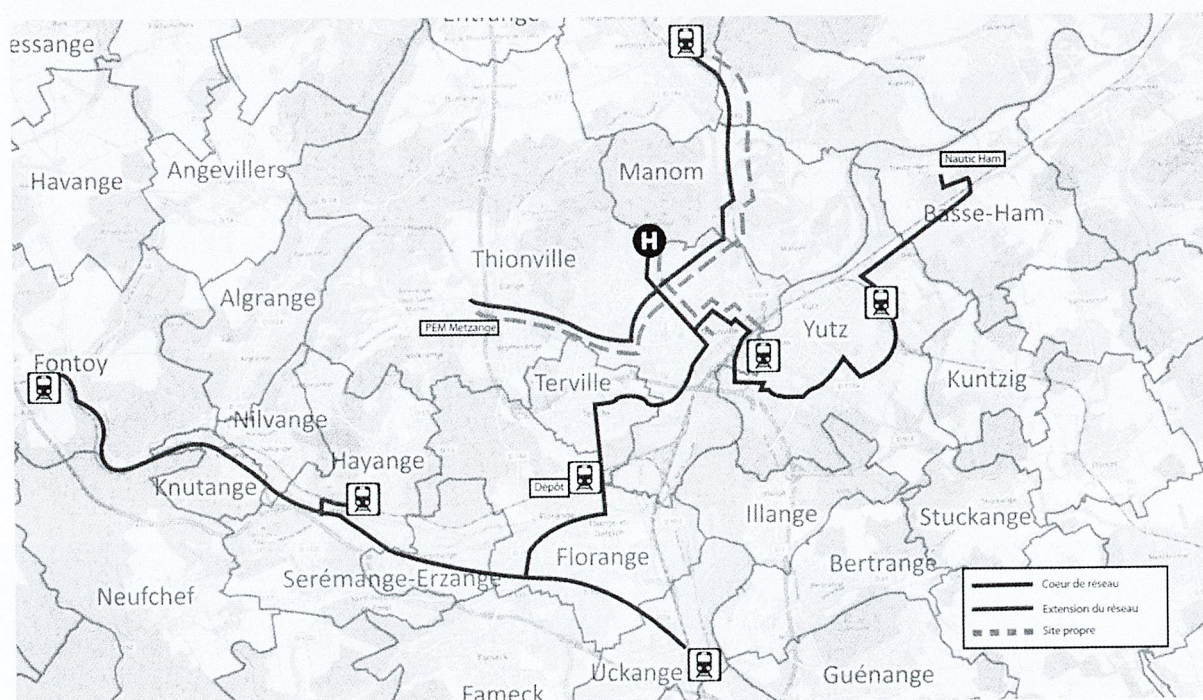
Le présent rapport a pour objet d'arrêter l'AP/CP concernant le projet BHNS (2024-2027) votée le 24 mars 2025, puis de présenter au comité syndical du TEMO Moselle Nord le nouveau **programme dit Cœur de Réseau 2026-2028**, afin de permettre l'adoption d'une nouvelle AP/CP.

4. Programme Cœur de Réseau

Le programme couvre l'ensemble des travaux d'aménagements et d'équipements liés au projet sur le tracé dit Cœur de réseau (en rouge dans la carte) et notamment :

- Les **travaux de voirie et réseaux divers (VRD)** nécessaires à l'insertion du BHNS ;
- Les **travaux de construction du nouveau dépôt** ;
- Le **matériel roulant indispensable à l'exploitation du BHNS** ;
- Les **études préalables, de maîtrise d'œuvre et études annexes** indispensables à la sécurisation technique et réglementaire du projet ;
- Les **aménagements de quais et le mobilier associé**, garantissant l'accessibilité, le confort et l'identité du service ;
- Les dépenses complémentaires directement liées à la mise en service du BHNS ;

Le programme est construit selon une logique de phasage progressif, permettant une montée en charge maîtrisée des investissements et une mise en service du Cœur de réseau fin 2028.



5. Autorisation de programme / Crédits de paiement 2026–2028

La ventilation de la nouvelle répartition des crédits de paiements sur une période de 3 ans, correspondant à la phase Cœur de réseau se répartit comme suit :

- 2026 : 10 976 600 € TTC
- 2027 : 33 962 002 € TTC
- 2028 : 48 586 719 € TTC

Total : 93 525 322 € TTC

Les sommes comprennent études, travaux, frais concours (dépôt), aléas, révision de prix (3%/an), et TTC. Elles ne tiennent pas compte d'éventuelles participations de collectivités ou partenaires tiers.

Répartition des investissements sur le cœur du réseau (2026-2028) :

- Secteur Thionville - Square 11 novembre à Bel-Air : 4 094 596 €
- Secteur Thionville – Castelnau, Merlin, Verdun : 5 354 910 €
- Secteur Thionville – Route d'Esch, chaussée Afrique, Asie : 3 365 480 €
- Secteur Thionville – Fin île de la gare (Décompte Général Définitif etc) : 3 253 867 €
- Secteur Yutz : 1 963 464 €
- Secteur Terville : 1 747 972 €
- Fin S1 Flo4-5 : 3 073 500 €
- Secteur Florange (avenue Lorraine, rue des romains, rond-point des romains en collaboration avec Europort suite à l'augmentation de trafic PL) : 6 870 512 €
- Secteur Hayange : 3 406 372 €
- Secteur Uckange : 1 423 353 €
- Dépôt du réseau : 21 092 040 € TTC
- Matériel roulant (25 bus - 18m électrique) et aménagements complémentaires (abris-bus avec Borne d'Information Voyageurs et systèmes priorité bus) : 28 442 600 €
- Autre (Etudes faisabilité, achat terrain, travaux MOA délégué, Urban Loop etc...) : 9 436 656 €

9. Conclusion et proposition de décision

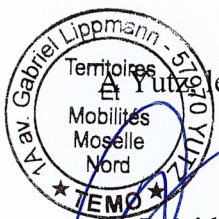
Au regard des éléments exposés, il est proposé au comité syndical de se prononcer sur :

- La clôture de l'AP/CP Citézen ;
- la validation de la répartition des crédits de paiement comme proposé ci-dessus pour l'AP/CP Cœur de Réseau ;
- la prévision des crédits en AP/CP au budget 2026 et suivants.

Le comité syndical à l'unanimité des membres présents valide :

- La clôture de l'AP/CP Citézen ;
- la répartition des crédits de paiement comme proposé ci-dessus pour l'AP/CP Cœur de Réseau ;
- la prévision des crédits en AP/CP au budget 2026 et suivants.

Pour extrait conforme,



Le 13 février 2026

Le Président,

Rémy DICK

TEMO- Territoires et mobilités Moselle Nord

Séance ordinaire du 12 février 2026 à 18h45, après convocation légale

Sous la Présidence de M. Rémy DICK

Etaient présents :

- **Titulaires**

BECKER Patrick	HERGAT Michel	SCHNEIDER Brigitte	REBSTOCK Alexandra
CORAZZA Jean-Luc	HOLSENBURGER Alexandre	SEGURA Olivier	TACCONI Pierre
HERFELD Marie-Laurence	RENAUX Patricia	JURCZAK Serge	ZIEGLER Damien
GHAMO Joseph	MEDVES Jean-François	POSTAL Olivier	SCHIVRE Marc
PAULY Elsa	WEIS Mathieu	VEINNANT Bernard	RISSER Patrick
PAQUET Michel	BOCEK Claude	SCHULTZ Laurent	LORENTZ Maurice

- **Suppléants**

M. FADI Hassan	suppléant de M. BAUR Denis
----------------	----------------------------

Procurations :

LUCCHINI Marc	a donné procuration à	VEINNANT Bernard
FATORELLI Viviane	a donné procuration à	RISSER Patrick
BALCERZAK Roland	a donné procuration à	PAQUET Michel
DESTREMONT Gilles	a donné procuration à	BOCEK Claude
POUGET Clémence	a donné procuration à	SCHULTZ Laurent
ZENNER Bernard	a donné procuration à	LORENTZ Maurice

Absents excusés :

BARRILARO Jérémy	BERNARDI Alessandro	ENGELMANN Fabien	MELEO Guy
GRILLO Marie	HATRI Aïcha	LOUIS Jean-Charles	BRUSCO Stéphan

Absents non excusés :

NEANT

La séance débute à 18h47

A partir du Point 1 :

Membres en exercice :	40
Présents :	24
Procurations :	6
Absents :	10

Point 3 :

Le Président sort pour le vote du compte administratif

Arrivé de Mme SCHNEIDER et de M. BECKER pendant le point

Retour du Président

A partir du Point 4 :

Membres en exercice :	40
Présents :	26
Procurations :	6
Absents :	8

Pendant le point 6 :

La séance a été suspendu, alarme incendie de 19h20 à 19h34

Départ de Mme PAULY pendant la suspension

A partir du Point 7 :

Membres en exercice :	40
Présents :	25
Procurations :	6
Absents :	9

Départ de M. SCHULTZ pendant le point

A partir du Point 8 :

Membres en exercice :	40
Présents :	24
Procurations :	5
Absents :	11

La séance se termine à 20h05

Assistaient en outre les techniciens du TEMO :

GLESER Philippe, Directeur Général des Services

HOUDART Manon, Chargée de Communication

RAXACH Stéphanie, Responsable finances et RH

SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projets

GIORDANO Michaël, Chargé de mission réseau

FRIDRICI Jean-François, Chargé de mission suivi des équipements

**POINT 9 – DELIBERATION N°2026/I-26 - COMITÉ DES PARTENAIRES -
RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Vu la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités ;

Vu l'article L. 1231-5 du Code des transports qui dispose que :

« Les autorités organisatrices mentionnées aux articles L. 1231-1 et L. 1231-3 créent un comité des partenaires, dont elles fixent la composition et les modalités de fonctionnement sous réserve des dispositions suivantes.

Ce comité comprend notamment des représentants des organisations professionnelles d'employeurs, des représentants des organisations syndicales de salariés, des représentants des associations présentes sur le territoire, notamment les associations d'usagers ou d'habitants, ainsi que des habitants tirés au sort. Les représentants des employeurs disposent d'au moins 50 % des sièges au sein du comité.

Le comité des partenaires est saisi pour avis au moins une fois par semestre par les autorités organisatrices de la mobilité sur le niveau de l'offre de mobilité en place, sur les renforcements de l'offre et sur le développement des offres nouvelles, sur le taux de couverture des dépenses d'exploitation des services de mobilité par les recettes tarifaires, sur le niveau de contribution financière des employeurs dans le cadre du versement mobilité, sur la qualité des services et sur l'information des usagers mise en place.

Ce comité est consulté à l'occasion de l'évaluation de la politique de mobilité par l'autorité organisatrice de la mobilité prévue au III de l'article L. 1231-1-1 et au II de l'article L. 1231-3 et sur tout projet de mobilité structurant, y compris les services express régionaux métropolitains. Il est saisi également avant toute instauration, évolution ou modulation du taux du versement destiné au financement des services de mobilité.

L'autorité mentionnée à l'article L. 1231-1 consulte également le comité des partenaires avant l'adoption du document de planification qu'elle élabore en application du III de l'article L. 1231-1-1.

(...) »

Vu l'article L. 1231-1-1 du Code des transports qui dispose que :

« I - Sur son ressort territorial, chacune des autorités organisatrices de la mobilité mentionnées au I de l'article L. 1231-1, ainsi que la région lorsqu'elle intervient dans ce ressort en application du II du même article L. 1231-1, est compétente pour :

1° Organiser des services réguliers de transport public de personnes ;

2° Organiser des services à la demande de transport public de personnes ;

3° Organiser des services de transport scolaire définis aux articles L. 3111-7 à L. 3111-10, dans les cas prévus au quatrième alinéa de l'article L. 3111-7 et à l'article L. 3111-8 ;

4° Organiser des services relatifs aux mobilités actives définies à l'article L. 1271-1 ou contribuer au développement de ces mobilités ;

5° Organiser des services relatifs aux usages partagés des véhicules terrestres à moteur ou contribuer au développement de ces usages ;

6° Organiser des services de mobilité solidaire, contribuer au développement de tels

services ou verser des aides individuelles à la mobilité, afin d'améliorer l'accès à la mobilité des personnes se trouvant en situation de vulnérabilité économique ou sociale et des personnes en situation de handicap ou dont la mobilité est réduite.

II - Les autorités mentionnées au premier alinéa du I peuvent également :

1° Offrir un service de conseil et d'accompagnement individualisé à la mobilité destiné aux personnes se trouvant en situation de vulnérabilité économique ou sociale ainsi qu'à celles en situation de handicap ou dont la mobilité est réduite ;

2° Mettre en place un service de conseil en mobilité destiné aux employeurs et aux gestionnaires d'activités générant des flux de déplacements importants ;

3° Organiser ou contribuer au développement des services de transport de marchandises et de logistique urbaine, en cas d'inexistence, d'insuffisance ou d'inadaptation de l'offre privée, afin de réduire la congestion urbaine ainsi que les pollutions et les nuisances affectant l'environnement.

III.-Les autorités mentionnées au premier alinéa du I assurent la planification, le suivi et l'évaluation de leur politique de mobilité, et associent à l'organisation des mobilités l'ensemble des acteurs concernés.

IV.-Les autorités mentionnées au premier alinéa du I contribuent aux objectifs de lutte contre le changement climatique, la pollution de l'air, la pollution sonore et l'étalement urbain. »

Vu la délibération du comité syndical n°2020/I-43 du 23 novembre 2020 relative à la création du Comité des Partenaires et à l'adoption de son règlement intérieur ;

Vu la délibération du comité syndical n°2021/I-83 du 24 novembre 2021 relative à la composition du Comité des Partenaires ;

Vu la délibération du comité syndical n°2022/I-45 du 22 juin 2022 relative à la modification de la composition du Comité des Partenaires et à l'adoption du règlement intérieur modifié ;

Vu l'arrêté n°2023-11 en date du 28 novembre 2023 portant délégation de fonctions et de signature au 9^{ème} vice-président, Monsieur POSTAL ;

Considérant que cet arrêté de délégation est relatif à la communication et à la concertation et qu'il prévoit que le 9^{ème} vice-président assurera la présidence du Comité des Partenaires ;

Considérant les élections qui ont eu lieu au sein du comité syndical de TeMo Moselle Nord ;

Il est proposé au comité syndical :

- de valider le nouveau règlement intérieur du Comité des Partenaires joint en annexe ;
- de valider la nouvelle composition du Comité des Partenaires, comme indiqué dans le règlement intérieur en annexe de cette présente délibération ;

COLLÈGE	ORGANISATION
Organisations professionnelles d'employeurs 3 membres par organisation, soit 45 membres	Union des Entreprises de Moselle Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie AMOFOPÉ – Association Mosellane en faveur de la formation professionnelle Fédération des Travaux Publics de Lorraine Chambre de Commerce et d'Industrie de Moselle Chambre d'Agriculture de Moselle Confédération des Petites et Moyennes Entreprises de Moselle Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Moselle Centre de Gestion de Moselle APECET – Association des Commerçants de Thionville CAP FENSCH – Association des Commerçants, Artisans de la Fensch UMIH – Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie Département de la Moselle Région Grand Est Office de Tourisme de Thionville
Organisations syndicales de salariés 1 membre par organisation, soit 7 membres	Confédération Générale du Travail (CGT) Force Ouvrière (FO) Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA) Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) Confédération Française de l'Encadrement – Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) OGB-L
Entreprises de plus de 100 salariés 1 membre par organisation, soit 23 membres	ARCELOR-MITTAL ATLANTIQUE ET LORRAINE ÉLECTRICITÉ DE FRANCE (CNPE CATTENOM) THYSSENKRUPP PRESTA FRANCE SAS SAARSTAHL RAIL SAS ZF LEMFORDER METAL FRANCE GLESER KS KOLBENSCHMIDT HYPERMARCHÉ LECLERC THIONVILLE HYPERMARCHÉ LECLERC FAMECK LA POSTE THIONVILLE CARREFOUR THIONVILLE PIERBURG PUMP TECHNOLOGY SLCA SAFRAN CMI MAINTENANCE CMI MUON HARSCO METALS & MINERALS France CASTORAM EUROVIA ENEDIS SOLOTRA ONET OMS Synergie Est ADREXO

Établissements scolaires et de formations 1 membre par organisation, soit 29 membres	AUDUN-LE-TICHE	Collège Émile Zola
	AUMETZ	Collège Lionel Terray
	ALGRANGE	Collège Evariste Galois
		Lycée Professionnel Saint-Vincent de Paul
	CATTENOM	Collège Charles Péguy
	FAMECK	Collège Charles de Gaulle
		Lycée Professionnel Jean Macé
		Lycée Antoine de Saint-Exupéry
	FLORANGE	Collège Louis Pasteur
	FONTOY	Collège Marie Curie
	GUÉNANGE	Collège René Cassin
	HAYANGE	Collège Hurlevent
		Lycée Professionnel Maryse Bastié
		Collège Jacques Monod
	HETTANGE-GRANDE / VOLMERANGE-LES-MINES	Collège Jean Marie Pelt
	OTTANGE	Lycée Professionnel Saint-André
	THIONVILLE	Collège et Lycée Hélène Boucher
		Institut Notre Dame de la Providence
		Collège et Lycée Saint-Pierre Chanel
		Lycées La Malgrange et La Briquerie
		Lycée Rosa Parks
		Collège La Milliaire
		Institut Supérieur de Formation d'Esthétique et de Coiffure
	UCKANGE	Cité scolaire Charlemagne
		Collège Jean Moulin
	YUTZ	Collège Jean Mermoz
		IUT THIONVILLE-YUTZ
		Pôle de Formation UIMM
		Institut de Soudure Groupe
Habitants 15 membres	CA Thionville – Fensch (156 000 habitants): 11 membres CC Cattenom-et-Environs (25 000 habitants): 2 membres CC Arc Mosellan (12 000 habitants): 1 membre CC Pays-Haut – Val d'Alzette (17 600 habitants): 1 membre	
Représentants des usagers 1 membre par association, soit 6 membres	Association USAG THI'FENSCH FCPE 57 FNAUT – Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports CLCV – Association nationale de consommateurs et usagers Association des Paralysés de France Association des frontaliers de Thionville pour les associations d'Usagers	

Le Bureau Syndical a donné un avis favorable à la proposition.

Le Comité Syndical à l'unanimité des membres présents :

- valide le nouveau règlement intérieur du Comité des Partenaires joint en annexe ;
- valide la nouvelle composition du Comité des Partenaires, comme indiqué en annexe de cette présente délibération :

Pour extrait conforme,

19 février 2026
Gabriel Lippmann - 1970
Et
Mobilités
Le Président
René DICK
TEMO ★